

Une MRC en mouvement

PROJET *Signature innovation*

POUR UN TERRITOIRE
PLUS RÉSILIENT ET ADAPTÉ
FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Centre
de services scolaire
du Lac-Saint-Jean

Québec



Politique de développement social
2025-2035

MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Préavis éditorial

Dans le cadre de son engagement envers l'équité et l'inclusion sociale, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a choisi *d'adopter* un langage épicène pour la rédaction de sa politique de développement social. Ce choix reflète une volonté de représenter équitablement toutes les personnes qui composent notre communauté, indépendamment de leur genre, et s'inscrit dans une démarche visant à promouvoir des pratiques linguistiques respectueuses et inclusives.

Par exemple, au lieu d'utiliser des formulations genrées comme « les administrateurs », nous privilégierons des termes neutres tels que « les membres du conseil », afin de garantir une communication accessible et non discriminatoire.

Cette approche est conforme aux recommandations de l'Office québécois de la langue française et témoigne de notre désir d'améliorer continuellement nos pratiques pour mieux répondre aux besoins de la population.



Table des matières

Préavis éditorial	1
Mot de la préfecture de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.....	4
Mot de la direction du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean.....	5
Mot de la direction de la Corporation de développement communautaire Lac-Saint-Jean-Est ...	6
Mot de la direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean	7
1. Introduction	8
1.1 Mise en contexte	8
1.2 Pourquoi une politique de développement social?	9
2. Portrait du territoire	10
2.1 Présentation de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.....	10
2.2 Population et structure démographique	11
2.3 Portrait des espaces de concertation et de consultation	21
3. Méthodologie d'élaboration de la politique.....	24
3.1 Étapes de réalisation	24
3.2 Consultations menées	25
4. Cadre de référence	30
4.1 Définition du développement social	30
4.2 Approche territoriale	31
4.3 Vision	32
4.4 Valeurs	33
5. Grandes orientations	34
5.1 Orientation 1 – Atténuer les vulnérabilités des populations	35
5.2 Orientation 2 – Favoriser l'épanouissement et le bien-être de la population	38
5.3 Orientation 3 – Promouvoir une occupation durable et équitable du territoire	42
5.4 Orientation 4 – Stimuler et renforcer la cohésion sociale	45

6. Plan d'action 2025-2030.....	50
7. Mise en œuvre	51
7.1 Rôles et responsabilités.....	51
7.2 Mécanismes de suivi	52
8. Conclusion	57
9. Annexes	58
Plan d'action 2025-2030.....	58
Liste des partenaires impliqués	61
Lexique	62

Mot de la préfecture de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est



Chères Jeannoises, chers Jeannois,

Notre territoire est avant tout un espace de solidarité, d'inclusion et de progrès social. À travers cette politique de développement social, nous affirmons notre engagement à bâtir une société plus juste et équilibrée, où chaque individu trouve sa place et bénéficie des ressources nécessaires pour s'épanouir.

4

Face aux défis actuels – précarité, accès aux services essentiels, insertion professionnelle et égalité des chances – nous devons agir collectivement pour renforcer la cohésion territoriale et soutenir les populations les plus vulnérables. Cette politique repose sur des actions concrètes et concertées, impliquant l'ensemble des acteurs sociaux locaux : institutions, associations, entreprises, citoyennes et citoyens.

Je vous invite à vous mobiliser et à participer activement à cette dynamique. Ensemble, faisons de notre territoire un modèle de développement humain et solidaire, afin de favoriser l'épanouissement et le bien-être de la population.

Je tiens à remercier sincèrement les partenaires membres du comité d'orientation, ainsi que toutes celles et tous ceux qui ont contribué, de près ou de loin, à l'élaboration de cette politique. Leur expertise, leur engagement et leur volonté de faire une réelle différence ont été essentiels à la qualité et à la pertinence de ce document.

M. Louis Ouellet

Préfet de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Mot de la direction du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean



En tant que directeur général du Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean, je suis convaincu que le développement social est un levier essentiel pour l'épanouissement de nos communautés. L'accès à une éducation de qualité est au cœur de ce développement, car il permet aux citoyennes et citoyens de s'émanciper, de participer activement à la société et de contribuer à son progrès. En investissant dans le bien-être collectif, nous bâtissons un avenir plus inclusif et équitable pour toutes et tous.

Notre vision, qui se traduit dans notre *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027*, repose sur un principe fondamental : une communauté forte est une communauté qui valorise l'éducation, la collaboration et l'inclusion. Nous croyons fermement que les écoles et les centres de formation sont bien plus que des lieux d'apprentissage; ils sont des milieux de vie où les élèves (jeunes et adultes) et leur famille trouvent un soutien, des ressources et des opportunités pour s'épanouir. En renforçant les liens entre le milieu scolaire, la famille et la communauté, nous assurons à toutes et tous l'égalité des chances d'apprendre et de réussir favorisant ainsi la cohésion sociale.

Un exemple concret de l'impact du développement social dans notre domaine est la mise en place de partenariats avec les organismes communautaires pour soutenir la réussite éducative. Grâce à des collaborations, entre autres, avec les services d'aide alimentaire et de soutien psychosocial, nous travaillons ensemble à l'amélioration de l'engagement des élèves et à une diminution du décrochage scolaire. Ces initiatives démontrent l'importance d'un écosystème éducatif et social intégré.

Notre centre de services scolaire s'engage pleinement à collaborer à la mise en œuvre de la politique de développement social de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est. En tant que leader dans le développement de notre communauté, nous travaillerons avec nos partenaires municipaux, communautaires et économiques pour mettre en place des actions concrètes qui répondent aux besoins de notre population qui compte parmi elle, nos élèves, leur famille et une grande majorité des membres de notre personnel. Nous poursuivrons également nos efforts pour rendre l'école accessible et accueillante pour toutes et tous, en valorisant l'équité, la diversité et l'inclusion.

Ensemble, nous avons la responsabilité et le pouvoir d'agir pour bâtir des communautés dynamiques, solidaires et prospères. Le développement social est un investissement collectif qui profite à l'ensemble de notre société, et nous sommes fières et fiers d'y contribuer activement.

Ensemble, toujours complices d'avenir!

Marc-Pascal Harvey

Directeur général

Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean

Mot de la direction de la Corporation de développement communautaire Lac-Saint-Jean-Est

LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL NATURELLEMENT COMMUNAUTAIRE



La Corporation de développement communautaire Lac-Saint-Jean-Est est un regroupement multisectoriel local qui compte une soixantaine d'organismes communautaires sur le territoire. Par cette expertise terrain, elle est une actrice incontournable en matière de développement social et communautaire sur le territoire de la MRC Lac-Saint-Jean-Est.

À travers sa vie associative et ses pratiques démocratiques dynamiques, la CDC a la capacité de prendre le pouls de sa communauté et de déceler rapidement les enjeux et les besoins sociaux du territoire. Par ses actions concertées, notre Corporation aspire à répondre à ces besoins sociaux de manière différente et novatrice, en mettant les citoyennes et citoyens et la collectivité au cœur de toutes démarches de développement social. En mobilisant les ressources et les différents acteurs sociaux du milieu à l'intérieur d'espaces de coopération, la CDC contribue à développer une vision partagée des enjeux territoriaux et à mobiliser une force d'action collective pour les résoudre. C'est un pas à la fois, une Table de concertation à la fois que l'action communautaire change le monde... Notre monde, ici, dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est!

En voici un exemple, lors d'une rencontre de la Table de lutte à la pauvreté pour l'inclusion sociale de la MRC Lac-Saint-Jean-Est, les acteurs socioéconomiques y siégeant ont créé une cellule de crise sur l'itinérance. Tous ces acteurs sociaux et d'autres partenaires du milieu se sont mobilisés pour ouvrir un refuge temporaire d'urgence — *La Roulotte en 2022* —, par la suite, une maison d'hébergement pour les personnes itinérantes et finalement un refuge de jour — *Le Passage*. Cette prise en charge de la part de différents partenaires du milieu reflète le pouvoir d'agir d'une communauté mobilisée telle que la nôtre. Imaginez ce que nous pourrions accomplir avec cette toute nouvelle politique en développement social ! Son déploiement et son actualisation en responsabilité partagée avec le réseau local de services sont des gages de succès pour l'amélioration des conditions de vie de la population jeannoise la plus vulnérable.

Pour sa part, la CDC Lac-Saint-Jean-Est est fière d'avoir contribué à l'élaboration de la politique de développement social de la MRC Lac-Saint-Jean-Est. Dans les prochaines années, notre Corporation s'engage à travailler activement en partenariat avec le réseau local de services à la réalisation du plan d'action de cette nouvelle politique afin de rebâtir et solidifier notre filet social.

Communautairement vôtre,

Sonia Tremblay,
Directrice générale de la CDC Lac-St-Jean-Est

Mot de la direction du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean



Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Saguenay–
Lac-Saint-Jean

Québec 

C'est avec un très grand intérêt et beaucoup d'enthousiasme que notre organisation a pris part aux travaux d'élaboration de la politique de développement social de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.

Le développement social est un levier indispensable pour favoriser l'amélioration des conditions de vie et réduire les inégalités de santé. En outre, cette politique illustre bien à quel point le bien-être de notre population est une responsabilité partagée qui nécessite la mise en commun de l'ensemble de nos forces et de nos compétences.

Je tiens à saluer la contribution de l'ensemble des partenaires ayant participé à ce projet structurant, au profit de la population de Lac-Saint-Jean-Est. Leur implication témoigne de leur engagement auprès de leur communauté. Et il y a fort à parier que les résultats qui en découleront seront à l'image de la mobilisation et du dynamisme du milieu.

La santé et le bien-être de notre population constituent notre plus grande richesse. Et c'est avec beaucoup de fierté que nous entendons continuer de participer aux efforts qui leur sont consacrés.

Donald Aubin, M.D.

1. Introduction

1,1 Mise en contexte

Pour la première fois de son histoire, la Municipalité régionale de comté (MRC) de Lac-Saint-Jean-Est entend se doter d'une politique de développement social (PDS). Cette dernière s'inscrit dans la réalisation du projet *Signature innovation : une MRC en mouvement pour un territoire plus résilient aux changements climatiques*¹, et plus précisément dans l'axe 2 : des communautés engagées dans l'adaptation.

Avec ce projet, la MRC souhaite mettre en lien l'exercice de vision territoriale conclu en 2023 et la tenue du forum territorial, avec le nouveau schéma d'aménagement et de développement (SAD) en préparation. Il fait donc suite au Forum territorial visant à définir la vision de développement économique, culturel, social et environnemental du territoire à l'horizon 2040, laquelle vision servira de cadre au prochain schéma d'aménagement et de développement.

Par son approche et via ses composantes, le projet *Signature innovation* souhaite agir de manière innovante pour permettre l'adaptation et la lutte contre les changements climatiques. Cela afin que le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, ses communautés, ses citoyennes et citoyens aient une meilleure résilience, c'est-à-dire une capacité à anticiper, à réagir et à s'adapter aux perturbations à venir, que celles-ci soient lentes ou brutales.

8

Les objectifs du mandat d'élaboration de la PDS étaient :

- de mobiliser l'ensemble des forces vives de la MRC autour de cibles communes, afin de stimuler les collaborations et de favoriser l'arrimage et la mise en commun d'actions ;
- de mieux répondre collectivement aux enjeux de développement social présents et à venir sur le territoire de la MRC ;
- d'élaborer, en partenariat avec le milieu, une politique de développement social et un plan d'action qui permettra de concrétiser les orientations de la PDS.

¹ <https://mrclacsaintjeanest.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/vision.pdf>

1,2 Pourquoi une politique de développement social ?

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est a décidé de rédiger une politique de développement social pour plusieurs raisons stratégiques et communautaires. Ainsi, elle s'engage à maintenir une vision stratégique qui inclut le développement social, en plus des aspects économiques, culturels et environnementaux. Cette vision entend répondre aux attentes et aux désirs de la collectivité concernant son développement futur.

La rédaction de la politique de développement social s'inscrit dans un processus participatif. La MRC a mené des consultations pour s'assurer que la politique reflète les besoins et les aspirations des différents acteurs sociaux œuvrant sur le territoire. Ce type de démarche permet d'assurer une meilleure adhésion et implication des communautés locales dans la mise en œuvre des projets.

La politique de développement social est conçue pour aborder des enjeux importants tels que l'accessibilité aux services, le développement du transport en commun et la participation citoyenne. Ces éléments sont cruciaux pour renforcer la cohésion sociale et améliorer le bien-être de la population.

La MRC reconnaît l'importance d'adapter ses politiques aux réalités actuelles, telles que les changements climatiques, les dynamiques démographiques et socio-économiques. En élaborant une politique de développement social, la MRC vise à créer un cadre flexible et réactif pour faire face aux défis présents et futurs et porter une attention toute particulière aux individus et aux populations vulnérables.

En mettant en place une politique de développement social, la MRC cherche à enrichir son capital social, c'est-à-dire les réseaux et les relations qui facilitent la coopération et le soutien mutuel au sein de la communauté. Il s'agit d'une condition essentielle pour garantir un développement social durable et inclusif.

2. Portrait du territoire

2,1 Présentation de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est est située dans la région administrative du Saguenay–Lac-Saint-Jean, au Québec. Elle couvre une superficie de 2 708 km². Le territoire est caractérisé par la présence du lac Saint-Jean, qui occupe une partie importante de son espace. Le relief est relativement plat, avec des terres agricoles fertiles dans la plaine du lac, ainsi que des zones forestières au nord et à l'est.

La MRC regroupe 14 municipalités, réparties entre trois secteurs : nord, sud et centre, dont la principale ville est Alma. L'économie de la MRC repose sur plusieurs secteurs, notamment l'industrie de l'aluminium, avec la présence d'une importante aluminerie, l'agriculture, en particulier la production laitière et la culture du bleuet, ainsi que le tourisme qui est axé sur les activités de plein air et le patrimoine. L'exploitation forestière ainsi que l'industrie des pâtes et papiers constituent également des piliers économiques de la région.

2,2 Population et structure démographique

Population et Démographie

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est compte 53 782 individus (2021), soit 19 % de la population régionale, avec un âge moyen de 45 ans. Elle se caractérise par un vieillissement plus rapide de la population comparativement à la moyenne québécoise. Celui-ci est accentué par un taux migratoire négatif chez les jeunes. En 2031, près de 32 % des personnes résidant dans la MRC seront âgées de 65 ans et plus.

Le secteur nord (16 % de la population)

Le secteur nord de la MRC correspond en grande partie au territoire situé au nord des rivières Grande Décharge et Saguenay. Les municipalités de Sainte-Monique de Honfleur, de Saint-Henri-de-Taillon, de l'Ascension-de-Notre-Seigneur, de Lamarche, de Labrecque et de Saint-Nazaire composent le secteur nord. La municipalité de Saint-Ludger-de-Milot présente, quant à elle, une spécificité, car bien qu'appartenant au territoire de la MRC, elle est desservie par le Centre de services scolaire du Pays-des-Bleuets et le RLS Maria-Chapdelaine.

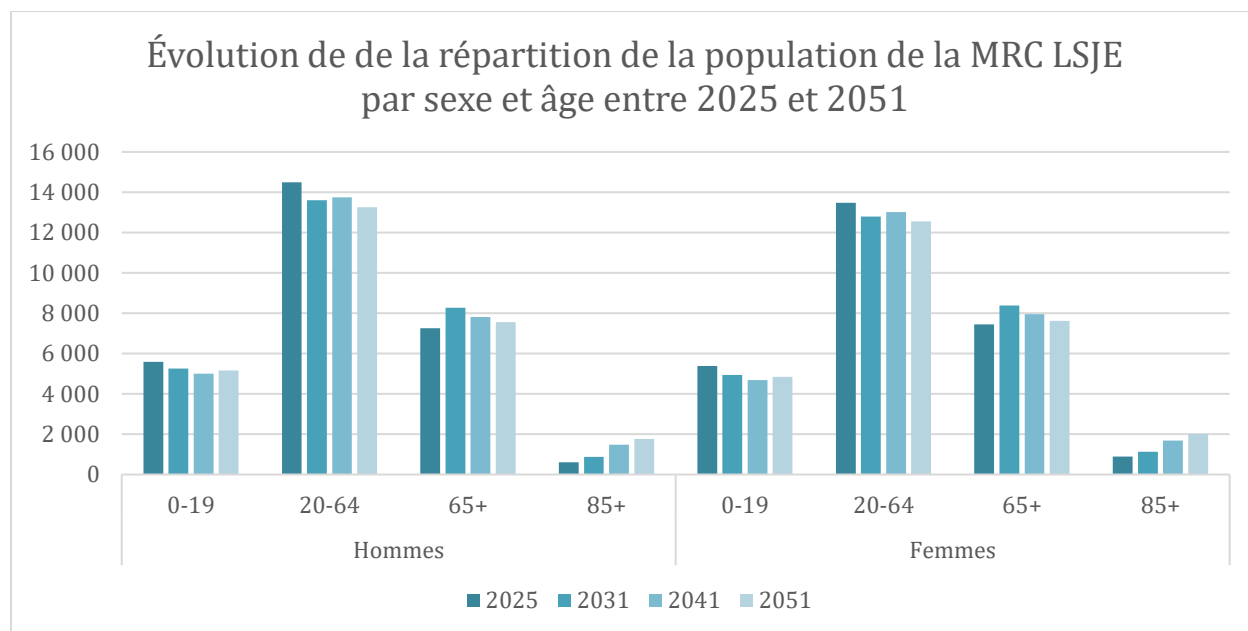
Le secteur centre (58 % de la population)

Par secteur centre, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est se réfère au territoire de la Ville d'Alma. Il s'agit de la ville centre de la MRC. Elle se situe au cœur du territoire.

Le secteur sud (26 % de la population)

Situé au sud du territoire d'Alma, ce secteur se distingue, entre autres, par sa grande plaine agricole. Les villes de Desbiens, de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix, les municipalités d'Hébertville, d'Hébertville-Station, de Saint-Bruno et de Saint-Gédéon composent ce secteur de la MRC.

Municipalité	Nombre d'habitant.es	Pourcentage de la population totale de la MRC
Saint-Ludger-de-Milot	645	1,2
Lamarche	538	1,0
L'Ascension-de-Notre-Seigneur	2097	3,9
Sainte-Monique de Honfleur	861	1,6
Labrecque	1345	2,5
Saint-Nazaire	2097	3,9
Saint-Henri-de-Taillon	807	1,5
Alma	31 140	57,9
Saint-Gédéon	2259	4,2
Saint-Bruno	2958	5,5
Hébertville-Station	1237	2,3
Hébertville	2582	4,8
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	4195	7,8
Desbiens	1022	1,9
Total	53 782	100²



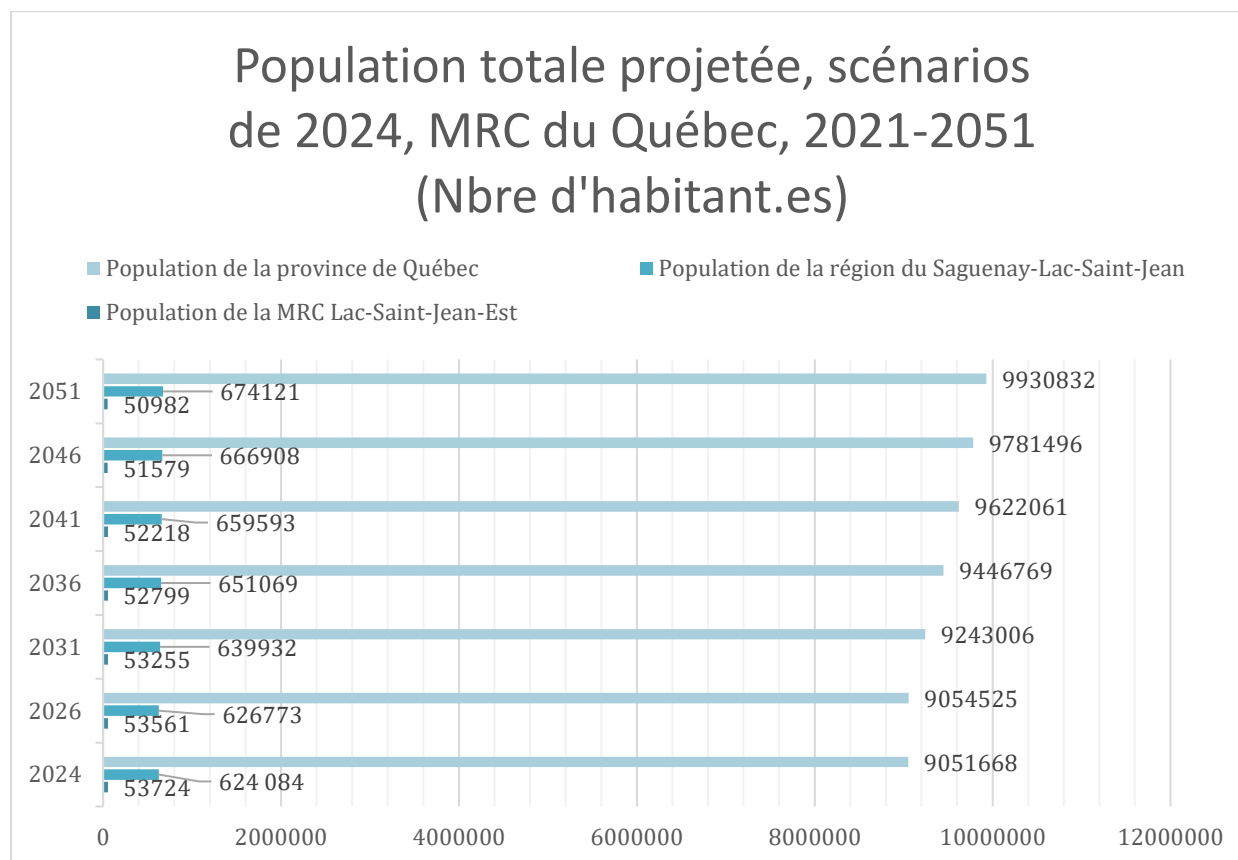
3

² Institut de la statistique du Québec.

³ *Ibid*

Migration et croissance

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est a enregistré un solde migratoire positif en 2021, avec une hausse nette de 298 résidents, rejoignant ainsi la tendance globale du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui a également connu un bilan migratoire favorable. Toutefois, malgré cette progression à court terme, les projections démographiques indiquent un recul de la population d'environ 1,8 % d'ici 2041 pour la MRC, alors que la région et la province affichent, de leur côté, des perspectives de croissance légèrement positives sur la même période. Selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), la MRC devrait subir une baisse démographique de près de 5,1 % de population d'ici 2051.⁴



⁴ Population totale projetée, scénarios de 2024, MRC du Québec, 2021-2051, Institut de la statistique du Québec.

Éducation et scolarité

D'après les données du recensement de 2021, la population adulte de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est présente un niveau de scolarisation inférieur à la moyenne québécoise. En effet, 14 % des personnes âgées de 25 à 64 ans n'y détenaient aucun diplôme en 2021, comparativement à 12 % dans l'ensemble du Québec.⁵ Ce déficit de formation se répercute sur le niveau de littératie : plus d'un adulte sur deux dans la région Saguenay–Lac-Saint-Jean (54,8 %) éprouve des difficultés à lire et comprendre des textes longs et complexes, un taux nettement plus élevé qu'à l'échelle provinciale (51,6 %) ou dans la région de Montréal (46,3 %).

Le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean (CSSLSJ), qui couvre 13 des 14 municipalités de la MRC, scolarise à lui seul plus de 9 000 élèves jeunes et adultes. Il compte 20 écoles primaires, 4 écoles secondaires, un centre de formation générale des adultes (trois points de services), un centre de formation professionnelle (quatre points de services) et un service aux entreprises (Forgescom).

Au niveau collégial, le Collège d'Alma constitue l'établissement pivot pour les études post-secondaires sur le territoire de la MRC. Avec quelque 1400 personnes inscrites, ce cégep de taille moyenne offre aussi bien des programmes préuniversitaires que techniques.

Revenu et pauvreté

14

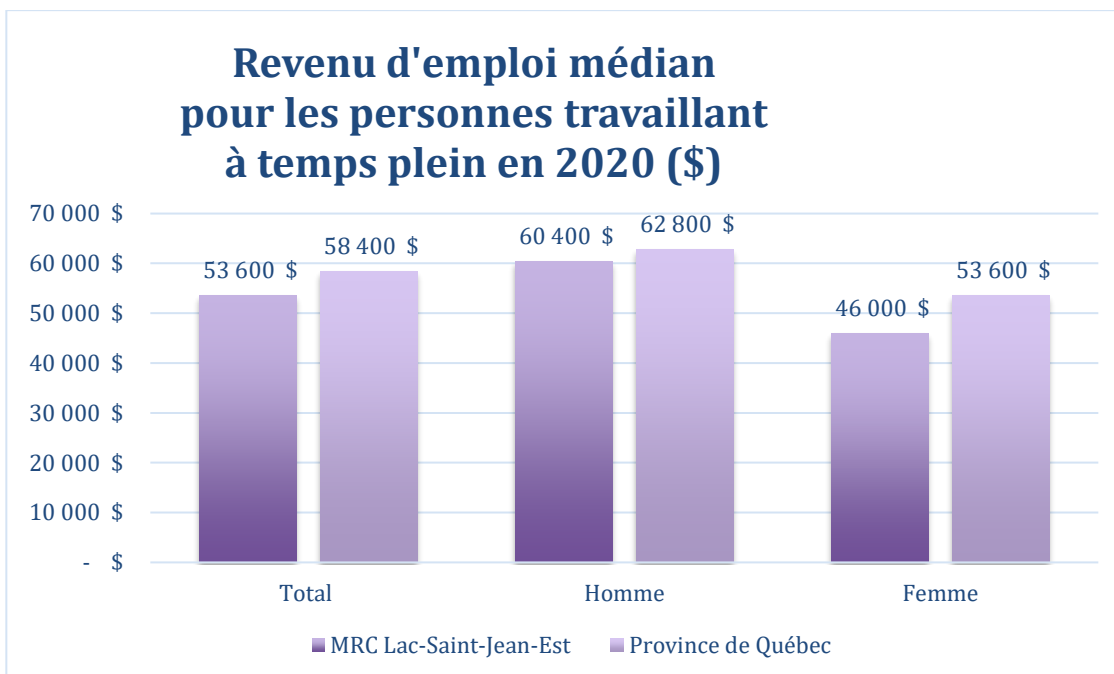
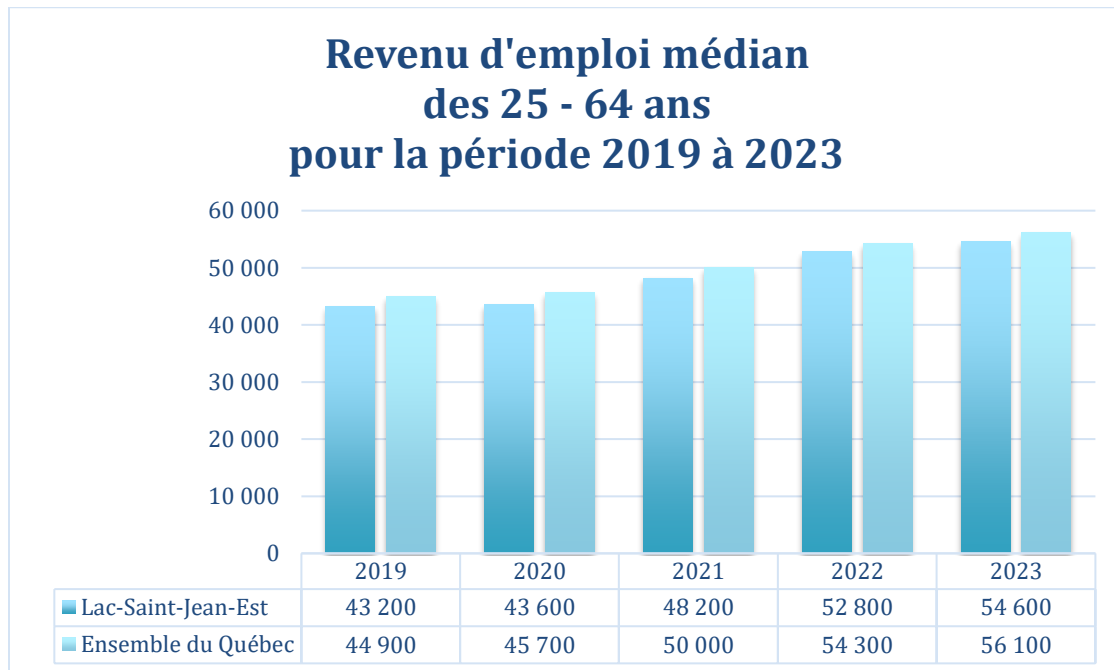
Le revenu médian après impôt est légèrement plus bas que la moyenne québécoise, suivant une augmentation similaire d'année en année, tout comme le reste de la province.⁶ Toutefois, un tiers des ménages présente un revenu annuel inférieur à 40 000 \$ ce qui représente un pourcentage élevé de la population qui vivent près ou sous le « revenu viable » de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomique (IRIS) qui varie en fonction de la taille du ménage.⁷ Sur le territoire de la MRC, la disparité entre les sexes demeure préoccupante, avec un écart de 24 % entre les revenus des hommes et des femmes. En comparaison, ce pourcentage était de 15 % à l'échelle du Québec en 2020.⁸

⁵ Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

⁶ Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

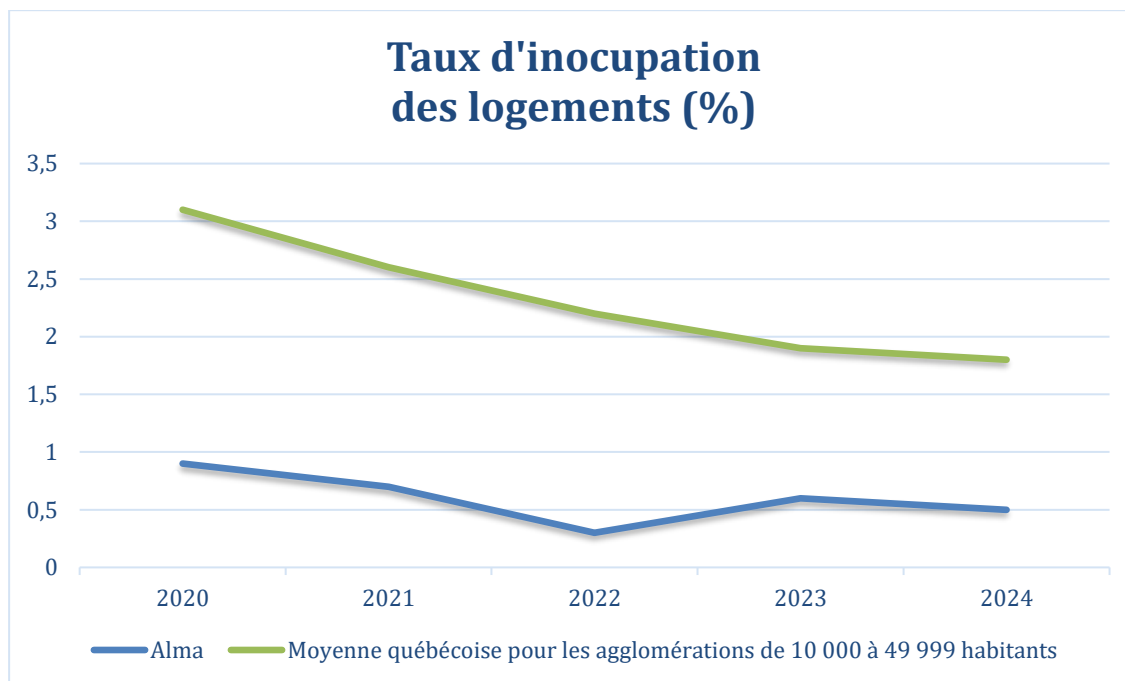
⁷ Couturier, Eve-Lyne et Guillaume Tremblay-Boily. « Le revenu viable en 2024 : sortir de la pauvreté en contexte de crise du logement ». Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), 29 avril 2024

⁸ Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.



Logement

Le logement est un enjeu important sur le territoire. 70 % des ménages sont propriétaires de résidences unifamiliales. Une part significative de 58 % du parc locatif de la MRC date d'avant 1980. Aussi, le marché du logement locatif est en tension, avec un taux d'inoccupation très faible, en dessous de 1 % dans certaines municipalités de la MRC et jusqu'à 0,5 % pour la ville d'Alma.⁹



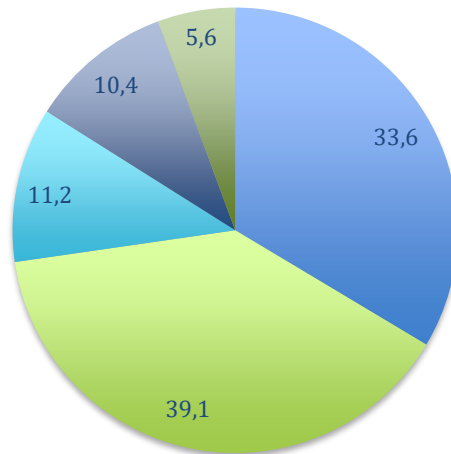
Structure des ménages

Sur les 23 500 ménages recensés dans la MRC, moins du quart comprend des enfants. De ce nombre, 14,6 % sont des familles monoparentales et 69 % de celles-ci ont une femme comme chef de famille. Plus du tiers des ménages est composé de personnes vivant seules, un phénomène croissant avec le vieillissement de la population.¹⁰

⁹ Statistique Canada. Tableau 34-10-0132-01 Société canadienne d'hypothèques et de logement, taux d'inoccupation, logements en bandes et immeubles d'appartements des trois logements et plus, logements d'initiative privée dans les agglomérations du recensement de 10 000 à 49 999 et villes, moyennes pondérées

¹⁰ Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

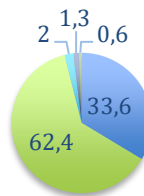
Taille des ménages dans la MRC en 2021 (%)



■ 1 personne ■ 2 personnes ■ 3 personnes ■ 4 personnes ■ 5 personnes ou plus

11

Typologie des ménages dans la MRC en 2021 (%)



■ Composés d'une seule personne
■ Une seule famille de recensement sans personnes additionnelles
■ Sans famille de recensement composés de deux personnes ou plus
■ Comptant une seule famille de recensement avec des personnes additionnelles
■ Multigénérationnels

12

¹¹ Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

¹² *Ibid.*

Marché du travail et secteur économique

La structure industrielle de la MRC est à l'image de celle de la région, principalement tournée vers la foresterie, l'aluminium, la fabrication, l'agriculture et le tourisme. Ainsi, 6 % des entreprises du territoire œuvrent dans le secteur primaire et sont principalement des établissements de production agricole. 23 % des entreprises du territoire œuvrent dans le secteur secondaire, ce sont notamment les industries de l'aluminium et de la forêt. Finalement, 71 % des entreprises du territoire œuvrent dans le secteur tertiaire. Ces dernières sont principalement liées à la santé et aux services associés, tant privés que publics.

Le territoire de la MRC compte plus de 100 entreprises d'économie sociale et plusieurs entreprises qui évoluent avec les principes de l'économie circulaire établissant des liens entre les organisations du Saguenay–Lac-Saint-Jean pour leur permettre d'être plus productives, écoresponsables et compétitives.

Mobilité et transport

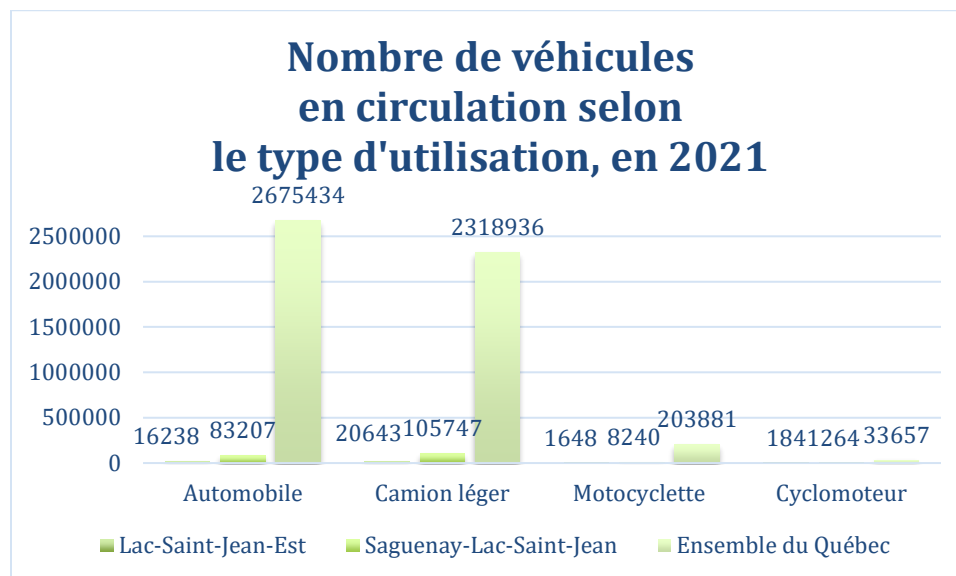
En termes de mobilité, 92,4 % des déplacements dans la MRC se font en automobile puisque les citoyennes et citoyens du territoire ont de grandes distances à parcourir pour atteindre les lieux de travail ou les services éducatifs. La durée des déplacements est inférieure à celle observée dans la province en raison d'un réseau routier bien développé et de l'absence d'embouteillage.¹³ Ainsi, dans la ville d'Alma, 62 % des personnes qui conduisent atteignent leur lieu de travail en moins de 15 minutes. Il existe un service de transport collectif, appelé Taxibus, qui dessert la population résidant sur le territoire d'Alma. Initié en 2013, ce système se situe à mi-chemin entre le taxi traditionnel et l'autobus et sa demande ne cesse de croître.

Pour les autres conducteurs de la MRC, 75 % rejoignent leur lieu de travail en moins de 30 minutes. Le manque de transport en commun dans certaines municipalités isole davantage les populations vulnérables.

L'analyse des données de circulation pour la MRC de Lac-Saint-Jean-Est révèle un taux de motorisation élevé, avec 36 883 véhicules en circulation pour une population de 53 602 personnes.¹⁴ Cela représente environ 0,72 véhicule par habitant.e, ce qui est équivalent à la moyenne régionale et significativement supérieure à la moyenne nationale qui est de 0,61 véhicule par habitant.e. La répartition des véhicules montre une préférence marquée pour les camions légers, qui constituent la majorité du parc automobile avec 20 643 unités, suivis par les automobiles avec 16 238 unités.

¹³ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages

¹⁴ Société de l'assurance automobile du Québec, Nombre de véhicules en circulation selon le type d'utilisation et le type de véhicule, Québec, régions administratives et municipalités de résidence du propriétaire du véhicule



Population autochtone

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est compte 1880 personnes issues des Premières Nations, représentant près de 4 % de la population totale. La ville d'Alma, principale municipalité, abrite 1230 personnes issues des Premières Nations, soit également 4 % de sa population. Cette population provient majoritairement de la communauté Atikamekw d'Opitciwan et de la communauté Innu de Mashteuiatsh.¹⁵ L'augmentation de la population des Premières Nations sur le territoire s'explique par plusieurs facteurs, notamment : la recherche d'une meilleure qualité de vie, l'accès à des logements convenables et abordables, la poursuite des études, la recherche d'emploi et le regroupement familial et communautaire.

Personnes immigrantes

Depuis 2021, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est connaît une hausse significative de l'immigration, rompant avec un passé où la proportion de personnes immigrantes était longtemps restée très faible (environ 0,4 % avant 2016) et atteignant près de 0,8 % en 2021, pour potentiellement dépasser 1 % d'ici 2024.¹⁶ Cette croissance, principalement portée par les besoins de main-d'œuvre et les efforts de régionalisation de l'immigration, demeure modeste en comparaison de la moyenne provinciale, mais marque un tournant majeur à l'échelle locale. Les nouveaux arrivants, largement originaires de pays francophones (France, Cameroun, Côte d'Ivoire, Maroc, etc.), s'intègrent plus aisément grâce à leur connaissance du français, qu'ils parlent à près de 94 % selon les données régionales ; toutefois, certaines communautés parlent aussi l'anglais, l'espagnol, l'arabe ou diverses langues africaines, bien que ces groupes restent numériquement plus restreints.¹⁷ Les flux récents incluent également des individus en provenance des Amériques ou d'Asie, mais dans une moindre mesure, de sorte que le portrait migratoire demeure dominé par

¹⁵ Portrait des besoins de la population autochtone, Centre d'amitié autochtone du Lac-Saint-Jean, 2021.

¹⁶ Portes ouvertes sur le Lac (données d'accueil), 2023.

¹⁷ Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2022.

la francophonie, traduisant la volonté des employeurs et des institutions d'attirer une main-d'œuvre compatible linguistiquement et de favoriser une intégration rapide au tissu social local.

Portrait des services à la population

Services publics en éducation

- 20 écoles primaires
- 4 écoles secondaires
- 1 école secondaire privée et mixte
- 1 Cégep
- 1 Centre de formation professionnelle
- 1 Centre de formation générale des adultes
- 1 Centre de services aux entreprises

Services en emploi

- Carrefour jeunesse emploi La Bivoie
- Chaîne de Travail Adapté (CTA)
- Groupe Inter-Action Travail (GIAT)
- Service externe de main-d'œuvre (SEMO) Lac-Saint-Jean
- Portes ouvertes sur le Lac
- Services Québec
- Service Canada

20

Services publics de santé, de services sociaux et de sécurité publique

- CLSC de Métabetchouan–Lac-à-La-Croix, d'Alma et de l'Ascension-de-Notre-Seigneur
- Hôpital d'Alma
- CHSLD de Métabetchouan–Lac-à-La-Croix et Centre d'hébergement Isidore-Gauthier d'Alma
- CRDI, CRDI-TSA TANGUAY CRDITED d'Alma
- Centres jeunesse d'Alma
- Maison des aînés et alternatives d'Alma
- Palais de justice d'Alma
- Sûreté du Québec

2.3 Portrait des espaces de concertation et de consultation

Les tables de concertation et les espaces de consultation dans la MRC Lac-Saint-Jean-Est sont des mécanismes essentiels pour favoriser la gestion participative et durable du territoire. Ces instances permettent aux acteurs municipaux, communautaires, institutionnels et économiques de collaborer autour des enjeux locaux, en intégrant les perspectives citoyennes et les expertises sectorielles.

Leur importance s'inscrit dans un contexte global où, comme le souligne l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), « Au Québec et partout dans le monde, l'urbanisation croissante des territoires et les multiples enjeux démographiques, socioéconomiques, culturels, environnementaux et sanitaires de l'heure ont des impacts significatifs sur la santé et la qualité de vie des populations. La crise climatique, la dégradation des écosystèmes, la pauvreté, l'exclusion sociale et plus récemment la pandémie, ne sont que quelques exemples de défis complexes qui exigent une combinaison d'interventions de tous les paliers de gouvernements et de divers secteurs, en particulier du palier municipal. »¹⁸

En réponse à ces défis, les démarches participatives mises en œuvre par la MRC renforcent la résilience communautaire et favorisent une planification territoriale harmonieuse adaptée aux réalités locales. Pour illustrer cette dynamique, voir les schémas aux pages suivantes, mettant en lumière la répartition géographique de ces espaces, leurs interactions et leur ancrage dans les communautés.

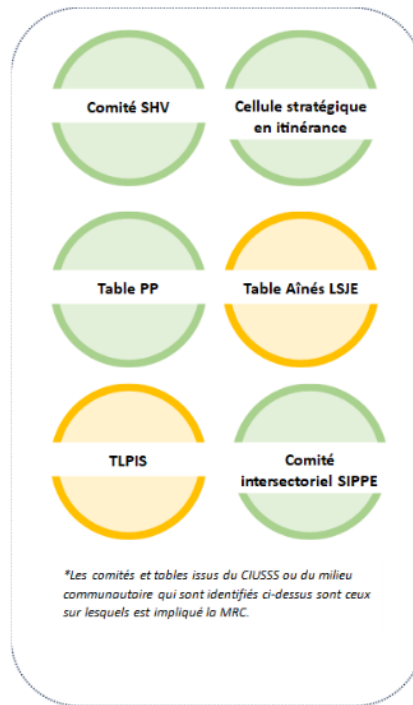
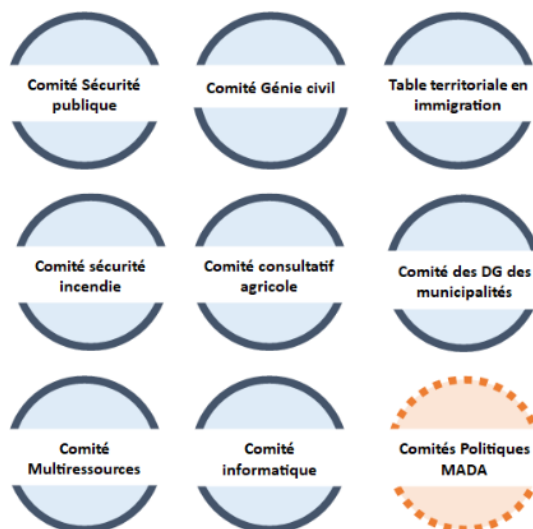
¹⁸ <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/3262-qualite-vie-action-municipale.pdf>

PROJET Signature innovation

Politique de développement social MRC de Lac-Saint-Jean-Est



PROJET Signature innovation

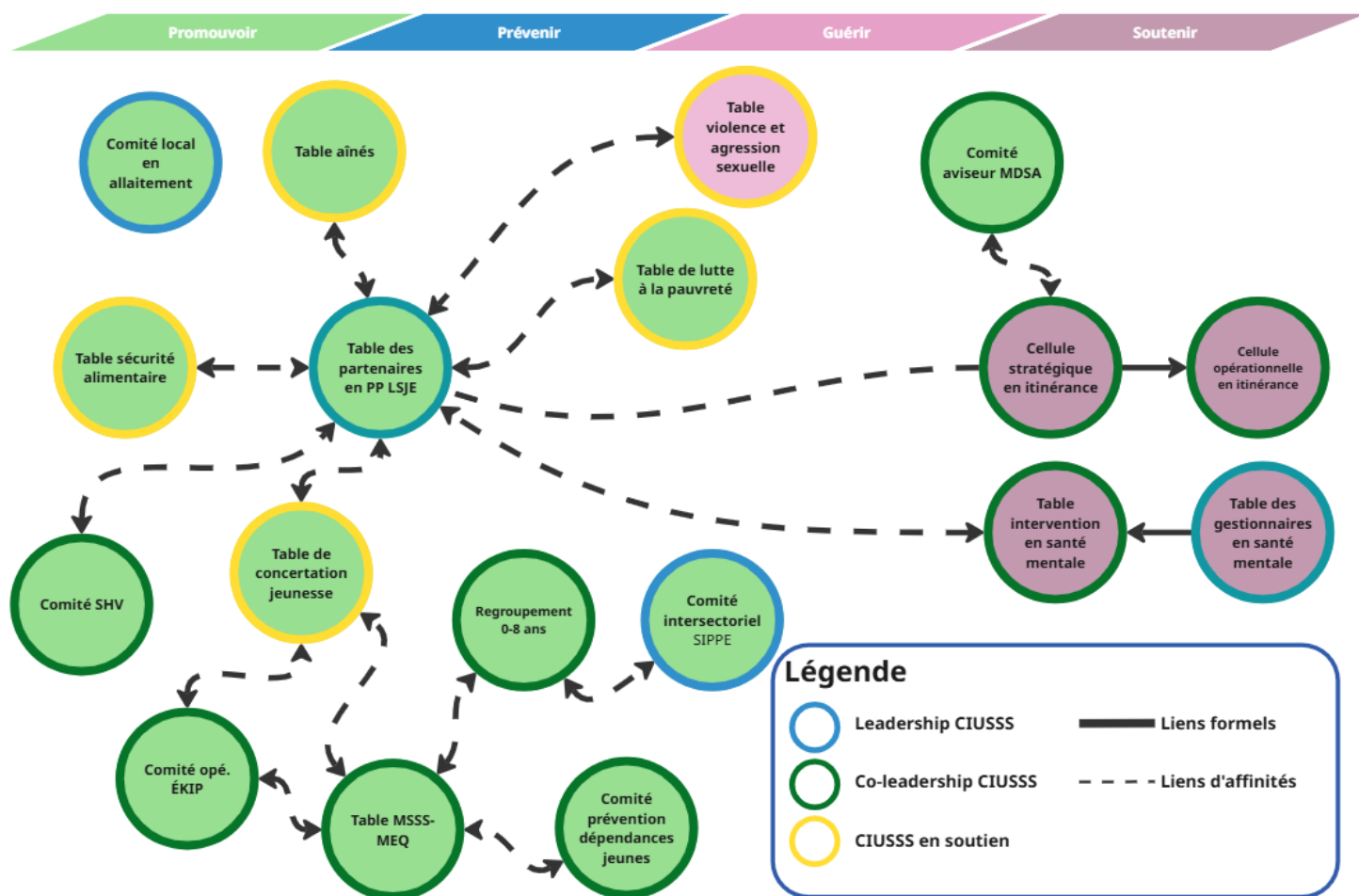


Légende



PROJET Signature innovation

Politique de développement social MRC de Lac-Saint-Jean-Est



3. Méthodologie d'élaboration de la politique

3,1 Étapes de réalisation

La révision du schéma d'aménagement : le point de départ d'un changement nécessaire

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est a entamé, en 2022, la démarche de révision de son schéma d'aménagement. Ce dernier représente « l'outil de planification par excellence pour établir les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC en coordonnant les choix et les décisions qui touchent l'ensemble des municipalités impliquées et le gouvernement du Québec »¹⁹. Dans le cadre de cette démarche, elle a tenu plusieurs séances de consultation qui ont mené à l'élaboration d'un énoncé de vision stratégique qui exprime les désirs et les attentes d'une collectivité à l'égard de son développement futur.²⁰ Afin d'opérationnaliser cette vision, la MRC a saisi l'opportunité de développer un projet *Signature innovation : une MRC en mouvement pour un territoire plus résilient et adapté face aux changements climatiques*. La mise en place de l'actuelle politique de développement social est une action ciblée pour réaliser ce projet.

Mise en place d'un comité de travail

Pour initier cette démarche, un comité de travail a été rapidement constitué par la MRC de Lac-Saint-Jean-Est et le Centre de services scolaire du Lac-Saint-Jean. Afin de coordonner efficacement les étapes de ce processus, Forgescom a été engagé au printemps 2024 à titre de responsable de projet, apportant une expertise stratégique et opérationnelle pour coordonner les travaux, mobiliser les acteurs sociaux (énumérés en annexe), animer les consultations ainsi que rédiger la politique et le plan d'action quinquennal qui en découlera.

Création d'un comité d'orientation de la politique

D'abord, un comité d'orientation de la politique a été mis sur pied au printemps 2024. Cette instance rassemble une vingtaine de représentants issus du milieu communautaire, de l'éducation, du monde municipal et du secteur de la santé. Le rôle de ce comité était de définir les orientations de la politique, assurer la représentativité des différents acteurs sociaux du milieu et de mobiliser les parties prenantes clés concernées par la politique.

Le comité d'orientation a tenu cinq rencontres entre mai 2024 et avril 2025, favorisant des échanges riches et des consultations collaboratives avec les partenaires. Ces rencontres ont contribué à valider les différentes étapes de l'élaboration de la politique.

¹⁹ <https://mrclacsaintjeanest.qc.ca/le-schema-damenagement/>

²⁰ <https://mrclacsaintjeanest.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/vision.pdf>

3,2 Consultations menées

Dans le cadre de l’élaboration de la politique de développement social de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, une série de consultations diversifiées a été réalisée entre l’automne 2024 et l’hiver 2025. Ces consultations intégrant des activités animées sous forme de café de conversation²¹ (*World Café*), d’ateliers de groupe de discussion²² (*focus group*), d’entretiens individuels semi-dirigés, de micros-trottoirs (*vox pop*) et de sondages ont permis de mobiliser une pluralité d’acteurs et de citoyennes et de citoyens afin de garantir une politique inclusive et adaptée aux réalités du territoire.

Au cours de ces rencontres, les partenaires ont contribué à identifier les principaux enjeux sociaux, à définir les priorités d’intervention et à évaluer les leviers d’action nécessaires pour répondre aux besoins du territoire. Ces étapes participatives ont permis de jeter les bases solides d’une politique axée sur l’amélioration de la qualité de vie, la réduction des inégalités et la résilience des communautés.

Voici les principales étapes de ce processus participatif :

Date	Acteur	Participation et animation	Thème abordé
Septembre 2024	Équipe du développement territorial de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est	3 personnes (café de conversation)	• Portrait global des enjeux • Priorités stratégiques
Octobre 2024	Milieu Communautaire	35 membres de la CDC et membres élargis (groupe de discussion)	• Préoccupations du milieu communautaire. • Solutions envisageables pour répondre aux besoins sociaux de leurs clientèles respectives.

²¹ Selon Wikipédia (2024), un *World Café* est un processus de conversation structuré pour le partage des connaissances, au cours duquel des groupes de personnes discutent d’un sujet autour de plusieurs petites tables, comme dans un café.

²² Selon Wikipédia (2024), un *focus group* est un entretien collectif impliquant un petit nombre (parfois jusqu’à dix) de participants prédéfinis sur le plan démographique.

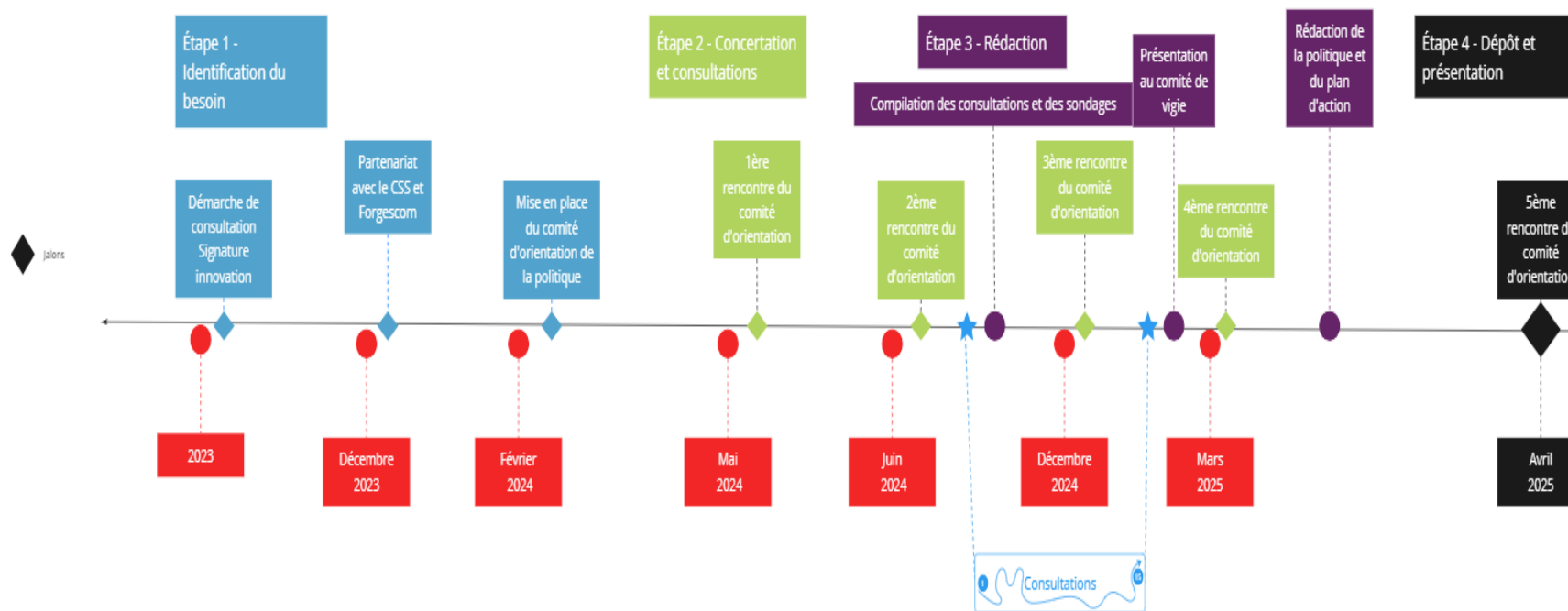
Date	Acteur	Participation et animation	Thème abordé
Octobre 2024	Élèves du secondaire et de la formation générale des adultes Camille-Lavoie, Jean-Gauthier, Curé-Hébert et Damase-Boulanger.	Plus de 275 jeunes de 12 à 24 ans (micro-trottoir et entretien individuel semi-dirigé)	• Besoins • Aspirations pour leur milieu de vie
Novembre 2024	Monde municipal	15 représentants élus ou membres des équipes municipales (groupe de discussion)	• Réalités locales • Priorités municipales
Novembre 2024	Services Québec	15 membres de l'équipe Services Québec (groupe de discussion)	• Emploi • Formation • Inclusion socioéconomique
Novembre 2024	Enseignantes et enseignants du cours de citoyenneté et culture québécoise (CCQ) du CSS	9 membres du personnel enseignant au secteur jeunes (groupe de discussion)	• Enjeux éducatifs • Perspectives de partenariat entre le cursus académique et la mise en place de matériels pédagogiques
Décembre 2024	Équipe des organisateurs communautaires du CIUSSS	4 membres de l'équipe des organisateurs communautaires (groupe de discussion)	• Structure de concertation sur le territoire • Croisement de la perspective stratégique et opérationnelle • Impacts de la pandémie de Covid-19

Date	Acteur	Participation et animation	Thème abordé
Janvier 2025	Gestionnaires du CSS	8 gestionnaires du secteur jeune, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle (groupe de discussion)	• Changements sociaux impactant les populations étudiantes • Arrimage avec le Plan d'engagement vers la réussite
Janvier 2025	Centre Mamik	2 responsables (entretien individuel semi-dirigé)	• Sécurisation culturelle • État des partenariats • Croissance de la population autochtone sur le territoire
Février 2025	Gestionnaires du CIUSSS	11 gestionnaires (groupe de discussion)	• Défis organisationnels en lien avec le décroisement des clientèles • Adaptation des services en fonction des besoins populationnels • Innovation
Février 2025	Monde économique	8 propriétaires d'entreprises, gestionnaires ou responsables des ressources humaines (groupe de discussion)	• Main-d'œuvre étrangère • Pénurie de personnel • Intégration des employé(e)s traditionnellement éloigné(e)s du marché du travail

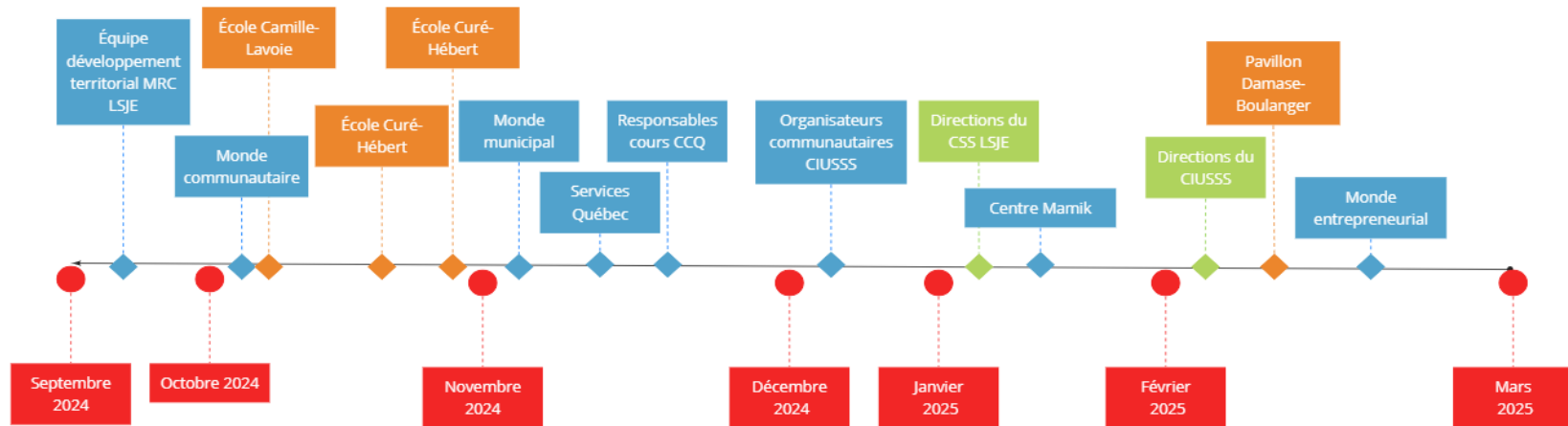
Une MRC en mouvement

Politique de développement social MRC de Lac-Saint-Jean-Est

Démarche



Consultations



4. Cadre de référence

4,1 Définition du développement social

Il existe plusieurs définitions du développement social. Ainsi la MRC de Lac-St-Jean-Est a choisi d'adhérer à la vision proposée par le Réseau québécois de développement social :

« On voit le développement social comme un ensemble de moyens pris par la société pour permettre aux personnes de s'épanouir pleinement, de pouvoir participer à la vie sociale et de pouvoir disposer des droits sociaux inscrits dans les chartes québécoise et canadienne des droits et libertés de la personne.

Dans cette perspective, les moyens à privilégier dans une approche de développement social doivent viser à rejoindre tout autant les personnes (le renforcement du potentiel des personnes et l'exercice de la citoyenneté), les collectivités locales (le développement local, le renforcement des solidarités locales et des lieux de démocratie), que l'ensemble des acteurs sociaux à travers des pratiques favorisant la concertation (dans les constats, dans les décisions et dans l'action), la recherche continue de l'équité, la solidarité sociale, l'intersectorialité, une ouverture pour l'innovation, de même que des préoccupations pour un développement durable. »²³

Définition des six secteurs fondamentaux du développement social au niveau d'une MRC

30

La santé

Étant donné la responsabilité populationnelle qui lui est dévolue, le réseau de la santé et des services sociaux concerte, rassemble, planifie et appuie les dynamiques locales et territoriales afin d'optimiser la santé de la population d'un territoire. Celui-ci connaît bien les besoins sociaux et de santé.

Le communautaire

Il est le chantier de toutes les causes sociales et environnementales pour lesquelles la participation citoyenne se mobilise. Le secteur communautaire est le principal terroir d'où sont issus les projets de développement social.

L'éducation

Avec le développement de la main d'œuvre, elle est la porte vers l'autonomie et la dignité des personnes. Elle affranchit les personnes de la pauvreté et donne accès à des emplois de qualité.

¹⁵ Réseau Québécois de développement social. Une vision du développement social. <https://rqds.org/qui-sommes-nous/une-vision-du-developpement-social/>

Le municipal (municipalité et MRC)

C'est la communauté dans ses besoins, avec ses ressources et son imputabilité politique. Le municipal est un des secteurs dont peuvent être issus plusieurs projets en développement social.

Le développement local

Il est garant de la promotion de l'économie sociale, du développement économique et du développement rural, trois leviers de la création d'emplois et d'entreprises de services répondant à des besoins sociaux, tout en apportant un développement durable.

Le développement de l'emploi

C'est le développement de la main-d'œuvre (emploi). Il est l'acteur principal qui démocratise l'accès à l'autonomie des personnes et à leur épanouissement par l'accès à l'emploi.

4,2 Approche territoriale

L'approche territoriale en politique de développement social consiste à élaborer et à mettre en œuvre des interventions publiques adaptées aux réalités spécifiques d'un territoire. Elle reconnaît que chaque milieu (quartier, ville, région) est marqué par des dynamiques économiques, sociales et culturelles distinctes, et nécessite donc des politiques ajustées à son contexte local.²⁴

31

Principes clés

Diagnostic local

- Analyse approfondie des besoins, des forces et des vulnérabilités propres à un territoire (ex. : taux de chômage, qualité de l'habitat, structure démographique).
- Recours à des données qualitatives (témoignages, consultations citoyennes) et quantitatives (statistiques socio-économiques) pour bien cerner les enjeux.

Gouvernance partagée

- Concertation entre les différents acteurs : pouvoirs publics (municipal, régional, national), organisations communautaires, entreprises, citoyennes et citoyens.
- Décentralisation et partage de responsabilités pour favoriser la prise de décision au plus près du terrain.

²⁴ OCDE (2009). *Approche territoriale pour le développement social : Concepts, méthodes et études de cas*. Paris : Éditions de l'OCDE.

Mobilisation des ressources locales

- Valorisation du capital social, culturel et économique spécifique au territoire.
- Renforcement de l'implication des acteurs locaux (organismes, coopératives, PME, etc.) dans la conception et la réalisation des projets.

Approche intégrée et intersectorielle

- Coordination des politiques liées à plusieurs domaines (logement, emploi, santé, éducation) afin d'apporter des solutions globales aux problèmes identifiés.
- Établissement de passerelles entre les secteurs pour limiter la fragmentation des interventions.

Adaptabilité et suivi continu

- Mise en œuvre d'une évaluation régulière (indicateurs, tableaux de bord) permettant d'ajuster les actions selon l'évolution des besoins et des résultats.
- Favoriser l'innovation et la flexibilité pour répondre rapidement aux changements (sociaux, économiques, démographiques).

4,3 Vision

La vision adoptée dans la foulée de l'élaboration de la politique doit servir à guider les décisions, aligner les actions et mobiliser les parties autour d'une direction commune. La vision de la politique est la suivante :

« Lac-Saint-Jean-Est — Un territoire bienveillant et inclusif pour un épanouissement collectif durable.

Notre MRC aspire à devenir un modèle de développement social harmonieux et équitable, où chaque personne citoyenne peut s'épanouir pleinement et contribuer activement à la prospérité commune. Nous envisageons une communauté résiliente et engagée qui place le bien-être de toutes et tous au cœur de ses priorités.

En adoptant cette vision et ces valeurs, notre MRC s'engage à stimuler la participation citoyenne et construire un avenir où le développement social guide toutes nos actions. Nous visons à créer un environnement propice à l'épanouissement individuel et collectif, favorisant ainsi une société plus juste, solidaire et durable pour les générations actuelles et futures. »



4,4 Valeurs

Les valeurs reflètent les principes fondamentaux sur lesquels reposent les décisions et les actions des acteurs sociaux, garantissant ainsi leur cohérence et leur légitimité. Dans un contexte de rédaction, elles orientent les choix stratégiques et assurent une approche éthique et inclusive. Celles qui ont émergé des différentes étapes d'élaboration de la politique sont les suivantes :

Bienveillance inclusive

Cette valeur incarne l'idée d'une communauté qui prend soin de tous ses membres, sans exception. Elle encourage l'empathie, le respect mutuel et l'acceptation de la diversité, créant ainsi un environnement où chaque personne se sent valorisée et incluse.

Équité proactive

Au-delà de l'égalité, cette valeur met l'accent sur la création active d'opportunités pour toutes et tous, en reconnaissant et en adressant les disparités existantes. Elle guide les actions visant à éliminer les barrières systémiques et à assurer un accès équitable aux ressources ainsi qu'aux services.

Solidarité engagée

Cette valeur souligne l'importance de l'entraide et de l'action collective. Elle encourage les personnes citoyennes à s'impliquer activement dans la vie communautaire, à soutenir leurs voisins et à travailler ensemble pour relever les défis communs.

Innovation sociale responsable

Cette valeur promeut la recherche constante de solutions créatives et durables aux enjeux sociaux, tout en tenant compte des impacts à long terme sur la communauté et l'environnement. Elle encourage l'expérimentation et l'apprentissage continu dans l'élaboration des politiques et programmes.

Épanouissement collectif durable

Cette valeur place le bien-être global et à long terme de la communauté au cœur des décisions. Elle reconnaît que le véritable progrès social ne peut être mesuré uniquement en termes économiques, mais doit inclure des indicateurs de bonheur, de santé et de qualité de vie pour tous les membres de la communauté.



5. Grandes orientations

Consciente des défis qui pointent à l'horizon, la MRC adopte une approche proactive pour répondre aux enjeux actuels, notamment les inégalités sociales, les impacts des changements climatiques et les transformations économiques.

Ces enjeux ont été soulevés lors des nombreuses consultations menées depuis 2024 auprès des partenaires. Ils sont ici répertoriés et appuyés par des statistiques éloquentes. La MRC Lac-Saint-Jean-Est place la transition socio-écologique au cœur de son action, non comme une option, mais comme une nécessité incontournable pour garantir un avenir résilient et équitable. Cette transition, structurée autour du Plan climat de la MRC et menée en collaboration avec le CIUSSS et sa démarche d'évaluation de la vulnérabilité régionale aux changements climatiques et conception de plans d'adaptation régionaux au climat (VRAC-PARC) répond à l'urgence d'agir sur deux fronts : réduire les vulnérabilités socio-économiques et transformer les modèles de développement pour les aligner sur les limites planétaires.

Au-delà des clientèles vulnérables, cette transition vise à mobiliser l'ensemble de la population autour d'un projet de société inclusif et de créer un territoire vivant et durable. Cette capacité à surmonter les difficultés passe par des réponses concrètes aux disparités sociales. Certains secteurs du territoire affichent des indices élevés de défavorisation matérielle et sociale, influençant la qualité de vie et l'accès aux opportunités. En ce sens, la MRC s'engage à être un initiateur et un collaborateur en lien avec les initiatives adaptées qui seront mises en place.

34

Le territoire, caractérisé par des flux de population immigrante grandissante et une présence autochtone croissante, aspire à valoriser sa diversité tout en attirant de nouveaux résidents et résidentes pour soutenir son développement. Par ailleurs, l'accent est mis sur la durabilité, notamment par la promotion de modes de vie écoresponsables, le développement de l'agriculture durable et l'amélioration des infrastructures locales pour réduire les impacts environnementaux.

En mobilisant les communautés autour d'un objectif commun de justice sociale et environnementale, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est cherche à devenir un modèle de transition harmonieuse. Par des initiatives concertées, elle vise à créer un territoire où le bien-être, la cohésion sociale et la résilience face aux changements s'inscrivent au cœur du développement.

Chacune des quatre orientations de la politique est décrite à l'aide d'une mise en contexte, d'une énumération des enjeux recensés dans le cadre des consultations, d'objectifs spécifiques ainsi que de champs d'intervention et de pistes d'actions. Ces dernières s'inscrivent dans une perspective décennale, couvrant ainsi l'intégralité de la durée de la politique. En revanche, le premier plan d'action, annexé à la politique, se concentre sur un horizon de cinq ans, offrant ainsi une feuille de route concrète et adaptable pour la mise en œuvre initiale des orientations stratégiques.

5.1 Orientation 1 — Atténuer les vulnérabilités des populations

Mise en contexte

Cette orientation vise à réduire les fragilités et les risques auxquels sont exposées les personnes les plus défavorisées ou marginalisées de la population. Le but est de créer une société plus inclusive et équitable, où chaque membre a la possibilité de s'épanouir, quelles que soient ses caractéristiques ou sa situation.

Enjeux en présence

Isolement social

La région fait face à un vieillissement marqué de sa population, ce qui constitue un facteur d'isolement social. En 2021, on estime que les personnes âgées représentent plus de 30 % de la population de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est — une proportion nettement supérieure à la moyenne québécoise (23,7 %).²⁵ Parallèlement, près du tiers des ménages de la MRC sont composés d'une personne vivant seule²⁶, ce qui accroît les risques de solitude, notamment chez les personnes âgées veuves ou éloignées de leur famille. Les impacts sociaux de l'isolement sont significatifs. Par exemple, l'organisme Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean note que les bénéficiaires de ses comptoirs alimentaires proviennent de tous les horizons, y compris des personnes âgées isolées et vulnérables.²⁷ L'isolement social est associé à une détérioration de la santé mentale et physique (dépression, anxiété, sédentarité) de la population concernée, et entraîne une plus grande demande de soutien (services de visite d'amitié, aide à domicile, etc.), avec des conséquences économiques indirectes (coûts de santé accrus, perte de qualité de vie).

35

Itinérance

Bien que rurale et historiquement relativement épargnée par ce phénomène, la région connaît une augmentation notable de l'itinérance. Les données qualitatives indiquent que l'itinérance est de plus en plus marquée sur le territoire régional et dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est.²⁸ Plusieurs facteurs socioéconomiques expliquent cette hausse. La crise du logement y contribue fortement : avec si peu de logements disponibles, certaines personnes se retrouvent à la rue ou hébergées de façon précaire chez des proches. La précarité économique et les problèmes de santé mentale (souvent non traités) sont aussi fréquemment observés. Sur le plan social, cette recrudescence de l'itinérance mobilise de plus en plus de ressources d'urgence — policières et

²⁵ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages

²⁶ *Ibid*

²⁷ <https://www.lereveil.com/actualites/625104/le-nombre-de-demandes-daide-alimentaire-a-double-depuis-trois-ans#:~:text=La%20faim%20continue%20de%20gagner,d%C3%A9pannage%20alimentaire%20de- puis%20trois%20ans>

²⁸ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.

policiers, intervenantes et intervenants de rue, hébergements temporaires — pour assurer la sécurité et l'aide de ces personnes. Économiquement, l'itinérance entraîne des coûts supplémentaires pour les municipalités (gestion des campements, soutien d'urgence) et représente une perte de potentiel humain si ces personnes ne reçoivent pas le soutien nécessaire à leur réinsertion.²⁹

Complexification des situations

Les intervenants du milieu constatent que les situations sociales sont de plus en plus complexes, c'est-à-dire que les personnes en difficulté cumulent souvent plusieurs problématiques interreliées (santé mentale, dépendances, pauvreté, violence, etc.). Par exemple, pour une personne sans emploi vivant une problématique de santé mentale et de consommation abusive, l'accompagnement sera plus difficile qu'avec une personne vivant une seule problématique isolée. Cette complexification a des impacts sur les services : elle alourdit la charge de travail des intervenantes et intervenants (travailleuses et travailleurs sociaux, policières et policiers, éducatrices et éducateurs spécialisés) qui doivent coordonner leurs actions et se former à divers enjeux. Il en résulte aussi une nécessaire adaptation des organisations et des partenariats accrus entre santé, services sociaux, services policiers et milieu communautaire. Sur le plan économique, des situations sociales non résolues ou insuffisamment prises en charge, faute de ressources adaptées, peuvent engendrer des coûts plus élevés à long terme (hospitalisations fréquentes, judiciarisation, etc.). Investir dans une approche globale et préventive est ainsi devenu un impératif pour la région afin de répondre à ces besoins complexes.

36

Hausse du coût de la vie

Comme partout au Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean subit depuis 2021 une hausse rapide du coût de la vie. En juin 2022, l'inflation annuelle au Canada a atteint 8,1 % — du jamais vu depuis 1983 où le Québec a connu une envolée généralisée des prix des biens essentiels (alimentation, logement, énergie, transport) —.³⁰ Cette inflation élevée pèse particulièrement sur les ménages de la région, dont le niveau de revenu est légèrement inférieur à la moyenne provinciale. En 2022, le revenu disponible par habitant au Saguenay–Lac-Saint-Jean était de 34 733 \$, comparativement à 36 826 \$ pour l'ensemble du Québec (un écart défavorable de 5,7 %).³¹

L'impact social de la hausse du coût de la vie se manifeste par un stress financier accru dans la population. Les ménages à revenu fixe (prestataires de la sécurité de la vieillesse, de l'aide sociale) et les familles monoparentales sont parmi les plus touchés. Cela crée un effet d'entraînement sur les organismes communautaires (sollicitations accrues pour de l'aide) et sur l'économie locale, le pouvoir d'achat diminué limitant la consommation et donc les revenus des commerces.

²⁹ <https://www.journaldequebec.com/2024/07/08/crise-du-logement--litinerance-en-hausse-a-saguenay#:~:text=L%27itin%C3%A9rance%20mobilise%20de%20plus%20en,ou%20les%20travailleurs%20de%20rues>

³⁰ <https://observatoiredesinegalites.com/regards-croises-sur-le-cout-de-la-vie-au-quebec/>

³¹ <https://www.economie.gouv.qc.ca/pages-regionales/saguenay-lac-saint-jean/portrait-regional/conditions-de-vie#:~:text=De%202018%20%C3%A0%202022%2C%20le,inf%C3%A9rieur%20%C3%A0%20la%20moyenne%20qu%C3%A9becois>

Insécurité alimentaire

La sécurité alimentaire est un enjeu préoccupant au Lac-Saint-Jean-Est. En 2018, 13 % des adultes de la MRC rapportaient vivre de l'insécurité alimentaire faute d'argent, soit environ 5 600 personnes.³²

Depuis la pandémie de COVID-19 et l'inflation qui s'en est suivi, la situation s'est détériorée. Moisson Saguenay–Lac-Saint-Jean, la banque alimentaire régionale, constate une augmentation de 107 % des demandes d'aide alimentaire en trois ans. Concrètement, les 82 organismes desservis par Moisson SLSJ sont passés de 36 850 demandes de dépannage alimentaire en 2022 à 59 830 en 2023, puis plus de 75 900 en 2024. Il s'agit d'un doublement du nombre de paniers alimentaires requis, un niveau record qualifié d'inquiétant par les responsables des organismes communautaires.³³

Objectifs

1. Amélioration de l'accès à des services de qualité

Cet objectif vise à garantir que l'ensemble de la population, indépendamment de sa situation socio-économique, bénéficie d'un accès équitable à des services essentiels de qualité, tels que les soins de santé, l'éducation et les services sociaux. Il s'agit d'éliminer les barrières qui limitent l'accès à ces services et d'en garantir l'efficacité et la pertinence.

2. Promotion de la diversité et de l'inclusion pour réduire les discriminations et les préjugés sociaux

Cet objectif cherche à favoriser une société où toutes les diversités (culturelles, ethniques, religieuses, etc.) sont respectées et valorisées, en mettant en place des politiques et des actions qui promeuvent l'inclusion sociale et combattent les discriminations ainsi que les préjugés.

3. Soutien aux personnes vulnérables

Cet objectif vise à fournir un soutien spécifique aux individus ou groupes en situation de vulnérabilité, tels que les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les sans-abris ou les personnes vivant en situation de pauvreté, afin de leur assurer une qualité de vie décente et une intégration sociale.

³² [Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est \(2023\). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.](#)

³³ <https://www.lereveil.com/actualites/625104/le-nombre-de-demandes-daide-alimentaire-a-double-depuis-trois-ans#:~:text=d%C3%A9pannage%20alimentaire%20depuis%20trois%20ans>

Champs d'intervention et pistes d'action

- Pauvreté : mettre en place ou soutenir des initiatives existantes pour lutter contre la pauvreté et soutenir les personnes dans le besoin.
- Insécurité alimentaire : garantir l'accès à une alimentation saine et suffisante pour toutes et tous.
- Vieillesse de la population : assurer le soutien nécessaire pour les aînés et favoriser leur inclusion dans la communauté.
- Inégalité sociale : combattre les discriminations et promouvoir l'égalité des droits pour tous les groupes de la société.
- Inclusion et diversité : valoriser la diversité et garantir l'inclusion des personnes les plus marginalisées de la société et de toutes les voix dans la prise de décision.
- Santé mentale et physique : améliorer l'accès aux soins de santé physique et mentale pour l'ensemble de la population.

5,2 Orientation 2 — Favoriser l'épanouissement et le bien-être de la population

38

Mise en contexte

Cette orientation vise à instaurer un environnement propice à l'épanouissement de chaque personne, en créant des conditions favorables pour que chacune et chacun puisse réaliser son potentiel et atteindre un niveau de satisfaction optimal dans sa vie personnelle, professionnelle et sociale.

Enjeux en présence

Sédentarité des jeunes

Les indicateurs de santé chez les jeunes pointent vers une augmentation de la sédentarité et une diminution de l'activité physique régulière. Une enquête récente de l'Institut de la statistique du Québec révèle qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean, 40 % des adolescentes et adolescents ont réduit leur pratique d'activités physiques depuis la pandémie.³⁴ Ce même sondage indique une détérioration de la santé mentale chez 37 % des jeunes, en partie corrélée à cette inactivité et à l'augmentation du temps d'écran.³⁵ Socialement, des jeunes moins actives et actifs participent moins aux activités sportives et parascolaires, ce qui peut réduire les occasions de socialisation positive et d'engagement communautaire. À long terme, un mode de vie sédentaire chez les jeunes peut se traduire par des problèmes de santé chroniques plus précoces à l'âge adulte, ce qui représente également un coût économique (soins de santé accrus, baisse de productivité).

³⁴ Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2022-2023*.

³⁵ *Ibid.*

Difficultés d'accès aux installations de loisirs et sportives

Le territoire vaste et faiblement peuplé de certaines portions du Lac-Saint-Jean-Est rend l'accès aux infrastructures de loisirs et de sports plus difficile. En dehors des pôles urbains (Alma, Dolbeau, Roberval, Saguenay), plusieurs petites municipalités ne disposent pas d'installations complètes (piscine intérieure, aréna, gymnase) et dépendent des villes voisines. Pour les jeunes et les familles de ces localités, cela signifie devoir parcourir des dizaines de kilomètres pour pratiquer un sport organisé ou participer à une activité de loisir. L'absence de transport en commun régional renforce la barrière géographique, en particulier pour les jeunes qui ne conduisent pas ou les foyers sans véhicule. Le coût d'inscription à un club, d'achat d'équipements et les frais de déplacement cumulés peuvent décourager de nombreuses familles à faible revenu. Les effets sociaux de ces difficultés d'accès se traduisent par une participation plus faible aux activités récréatives structurées, ce qui peut favoriser la sédentarité et priver les communautés des retombées positives du sport (esprit d'équipe, réseautage, développement des talents locaux).

Pénurie de personnel qualifié dans les organisations

La pénurie de main-d'œuvre qualifiée affecte durement la région Saguenay–Lac-Saint-Jean depuis 2021. Le taux de chômage n'était que de 2,2 % en avril 2024, l'un des plus bas au pays, traduisant une situation de plein emploi où les postes vacants sont nombreux. Dans ce contexte, de nombreux employeurs sont dans l'incapacité de dénicher des personnes qualifiées pour des emplois particuliers.³⁶ Ce problème touche autant les entreprises privées (industrie, commerce) que les organisations publiques ou communautaires : hôpitaux manquant d'infirmières, écoles peinant à recruter du personnel enseignant spécialisé, organismes communautaires qui doivent opérer avec du personnel réduit faute de candidats. Les conséquences sociales se font sentir par une surcharge du personnel en place (risque d'épuisement professionnel) et parfois une diminution de la qualité ou de l'accessibilité des services offerts.

Analphabétisme et faible niveau de littératie

Malgré les progrès éducatifs, la région affiche encore un taux élevé d'analphabétisme fonctionnel, c'est-à-dire de personnes ayant de la difficulté à lire et écrire adéquatement. Selon la Fondation pour l'alphabétisation, 54,8 % de la population de la région — soit plus d'une personne sur deux — ont du mal à lire et comprendre des textes longs et complexes.³⁷ Ce taux dépasse la moyenne québécoise (51,6 %) et souligne un défi important en matière de littératie de base. Plusieurs facteurs historiques expliquent cette situation, notamment la prédominance passée d'emplois manuels ne requérant pas de diplômes élevés et une culture où l'entrée sur le marché du travail pouvait se faire très jeune (parfois au détriment de la diplomation scolaire). Généralement, les personnes faiblement lettrées font face à de nombreuses difficultés : le manque de compétences pour accéder à des services en ligne, une intégration et un maintien en emploi plus ardu, une faible capacité à comprendre et à discuter des enjeux de société, une exposition plus grande à

³⁶ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.

³⁷ Ibid

des problèmes de santé mentale et physique par manque de connaissance quant aux facteurs de protection, une exposition plus grande à la désinformation, des compétences parentales limitées quant à l'accompagnement académique donné aux enfants à partir du secondaire.

Utilisation du numérique et temps d'écran

La consommation de numérique et le temps d'écran ont fortement augmenté, en particulier chez les jeunes, au détriment d'autres activités. La santé publique régionale observe que la génération adolescente est de plus en plus connectée : « *la consommation d'écrans, à la hausse depuis 2016-2017, constitue la piste principale* » expliquant certaines tendances négatives chez les jeunes de 12 à 17 ans.³⁸ En effet, de nombreuses heures jadis consacrées au jeu physique, aux devoirs ou au sommeil sont désormais remplacées par du temps sur téléphone, tablette ou ordinateur. Cette habitude entraîne des répercussions sur la santé mentale (comparaison sociale sur les réseaux, cyberintimidation possible) et sur la condition physique des jeunes. Un tiers des adolescentes et adolescents rapportent avoir vu leur sommeil se détériorer durant la pandémie, et 37 % ont noté une baisse de leur santé mentale, des phénomènes liés en partie à l'omniprésence des écrans.³⁹

Les impacts sociaux des usages numériques excessifs incluent une réduction du temps passé en famille ou entre pairs dans le monde réel, ce qui peut augmenter le sentiment d'isolement. Paradoxalement, alors que les jeunes n'ont jamais été aussi connectés virtuellement, des spécialistes en éducation et en interventions notent un déficit dans les habiletés sociales *en personne* et une hausse de l'anxiété de performance liée aux médias sociaux. Des campagnes de sensibilisation à un usage sain du numérique et des initiatives comme des défis sans écrans ou le retour d'activités extérieures encadrées cherchent à rétablir un équilibre dans le quotidien des jeunes résidant au Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Objectifs

1. Amélioration de l'accès à l'éducation et à la formation

Cet objectif vise à garantir que toutes les personnes aient la possibilité d'accéder à une éducation de qualité et à des formations tout au long de leur vie, afin de favoriser leur développement personnel et professionnel.

2. Promotion de la santé et du bien-être

Cet objectif cherche à améliorer la santé physique et mentale des populations en mettant en place des politiques de prévention, d'accès aux soins de qualité et de promotion de modes de vie sains, en encourageant les politiques publiques et la création d'environnements favorables à la santé et au bien-être. Ces actions visent à réduire les inégalités en matière de santé tout en favorisant une approche globale et durable pour le mieux-être des communautés.

³⁸ <https://www.lequotidien.com/actualites/actualites-locales/2024/12/03/sante-des-jeunes-lecart-entre-les-genres-secreuse-ZRKSBTCHJVC55B25ZE6RP2OCYQ/#:~:text=Concernant%20la%20pand%C3%A9mie%2C%20un%20tiers,des%20jeunes%2C%20respectivement>

³⁹ Institut de la statistique du Québec, Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire, 2022-2023.

3. Optimisation de l'offre de loisirs

Cet objectif vise à diversifier et améliorer les infrastructures et programmes de loisirs pour répondre aux besoins variés de la population, favorisant ainsi le bien-être, l'inclusion sociale et la cohésion communautaire.

Champs d'intervention et pistes d'action

- Saines habitudes de vie : encourager des comportements sains à travers la nutrition, l'activité physique et le bien-être mental.
- Éducation : améliorer l'accès à une éducation de qualité tout au long de la vie et soutenir la diplomation des jeunes.
- Employabilité : renforcer les compétences professionnelles et encourager l'intégration dans le monde du travail.
- Santé et mieux-être : promouvoir des initiatives de santé globale et de mieux-être au sein de la communauté.

5,3 Orientation 3 — Promouvoir une occupation durable et équitable du territoire

Mise en contexte

Cette orientation vise à aménager et développer le territoire de manière à concilier les besoins humains avec la préservation de l'environnement. Le but est d'assurer une répartition équilibrée des populations et des activités, tout en créant des milieux de vie de qualité qui soient respectueux de l'environnement et accessibles à toutes et tous.

Enjeux en présence

Pénurie de logements abordables

La région traverse une véritable crise du logement depuis 2021-2022. Les taux d'inoccupation sur le marché locatif ont atteint des planchers historiques. À Alma, on rapportait un taux d'à peine 0,6 % de logements vacants — c'est-à-dire quasiment aucun appartement libre disponible, une situation de pénurie sévère.⁴⁰ Cette rareté a entraîné une envolée des loyers : le loyer moyen pour un appartement 4½ (deux chambres) à Saguenay est passé de 712 \$ en 2022 à 775 \$ en 2023, soit +8,6 % en un an. Des hausses similaires ont été observées à Alma (+9,2 %) et Dolbeau (+11 %) sur la même période.⁴¹ Les impacts sociaux de cette pénurie de logements abordables sont majeurs. Les ménages à faible revenu peinent à se loger convenablement : le taux de familles vivant sous le seuil de faible revenu (MFR) atteint 12 % dans la MRC (et même 23 % pour les familles monoparentales)⁴². Ces familles sont en première ligne face à la hausse des loyers.⁴³ On observe également une augmentation des situations d'itinérance ou de personnes « couchsurfant » (logées temporairement chez des amis ou de la famille) faute de logement disponible. Économiquement, la pénurie de logements freine également l'attraction de nouvelles personnes travaillant dans la région, un paradoxe en pleine pénurie de main-d'œuvre. Des entreprises signalent la difficulté à recruter des employé.es de l'extérieur, celles-ci et ceux-ci ne trouvant pas de logement où s'établir.

⁴⁰ <https://www.journaldequebec.com/2024/07/08/crise-du-logement--itinérance-en-hausse-a-saguenay#:~:text=%C2%ABOn%20travaille%20de%20plus%20en,d%27itin%C3%A9rance%C2%BB%2C%20a%20compl%C3%A9t%C3%A9%20Mme%20Meunier>

⁴¹ *Ibid*

⁴² *Ibid*

⁴³ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages

Fermeture des services de proximité

Les petites communautés rurales de la région voient certains de leurs services de proximité disparaître, au profit d'une centralisation dans les villes plus grandes. Outre la vague de fermeture de banques, d'autres services de proximité ferment ou réduisent leurs horaires : on a vu ces dernières années des bureaux de poste fermer dans certains villages, des épiceries ou quincailleries locales cesser leurs activités faute de repreneur. Socialement, cela signifie que les personnes résidant dans ces localités doivent se déplacer plus loin pour accéder aux services de base, ce qui accentue l'isolement (surtout pour ceux qui n'ont pas de moyen de transport, souvent les personnes âgées).

Couverture et offre de service de transport

La couverture en transport collectif dans la région est limitée en dehors des centres urbains. Dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, le seul service de transport en commun est le TaxiBus d'Alma, qui dessert uniquement le territoire de la ville d'Alma. Il n'existe pas de réseau d'autobus régional reliant efficacement les quatorze municipalités de la MRC entre elles ou avec Saguenay. Ainsi, une personne résidant à Saint-Henri-de-Taillon ou à Lamarche sans voiture personnelle a peu d'options pour se déplacer vers Alma ou Dolbeau autrement qu'en covoiturage informel. Cette situation crée une forte dépendance à l'automobile. La mobilité active ou collective est marginale : en 2014-2015, seulement 35 % des habitants de 15 ans et plus de la MRC utilisaient un mode de transport actif (marche, vélo) au moins une fois par semaine et l'usage de la bicyclette y était trois fois moindre qu'au Québec en général (0,4 % des déplacements contre 1,3 %).⁴⁴ De plus, l'absence d'un transport collectif régional limite le tourisme sans voiture et la mobilité de la population étudiante en plus de contribuer aux émissions de gaz à effet de serre (en raison d'un usage quasi exclusif de l'auto). Ce constat a amené la MRC à inscrire la mobilité comme un enjeu dans son schéma d'aménagement, afin d'explorer des solutions (transport à la demande, navettes entre municipalités, bonification du covoiturage organisé).

Accès limités ou difficulté d'accès aux différents services sociaux

L'étendue du territoire et la centralisation de certains services posent un défi pour l'accessibilité des services sociaux dans la région. Cette situation oblige de nombreuses personnes ayant recours à ces services, souvent en situation de vulnérabilité, à parcourir de longues distances pour obtenir des soins ou du soutien. Les impacts sociaux se font sentir sur la population — retards de prise en charge, non-recours aux services par découragement — ainsi que sur les organismes communautaires qui doivent compenser par des actions de proximité. Économiquement, l'accessibilité réduite aux services peut engendrer des coûts plus élevés à long terme (complications de santé faute d'intervention précoce, réduction de la capacité de travail des personnes n'ayant pas accès aux soins, etc.).

⁴⁴ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.

Objectifs

1. Amélioration de l'offre de logement et d'hébergement

Cet objectif cherche à garantir que toute personne ait accès à un logement décent, abordable et adapté à ses besoins, contribuant ainsi à sa stabilité sociale et à sa qualité de vie.

2. Soutien à l'économie locale et innovante

Cet objectif vise à encourager le développement économique local en soutenant les entreprises locales, l'innovation, l'entrepreneuriat et en favorisant des pratiques économiques durables et inclusives.

3. Amélioration de la mobilité et du transport

Cet objectif vise à développer des systèmes de transport efficaces, accessibles et durables pour faciliter les déplacements sur le territoire, réduire l'empreinte écologique et améliorer la qualité de vie rurale et urbaine.

4. Développement territorial durable

Cet objectif vise à planifier et gérer l'utilisation du territoire de manière à équilibrer les besoins économiques, sociaux et environnementaux, assurant ainsi une croissance harmonieuse et la préservation des ressources pour les générations futures.

Champs d'intervention et pistes d'action

- Vitalité de la ruralité : renforcer les communautés rurales et dynamiser les services de proximité.
- Services de proximité : assurer la disponibilité de services essentiels, tels que l'épicerie et les soins de santé, à proximité des populations.
- Transport : améliorer l'accessibilité et la diversité des options de transport pour toutes les citoyennes et tous les citoyens.
- Accès au logement : développer une offre de logement abordable et adaptée à tous les groupes d'âge ainsi qu'à toutes les familles.

5,4 Orientation 4 — Stimuler et renforcer la cohésion sociale

Mise en contexte

Cette orientation vise à renforcer les liens entre les personnes citoyennes, à promouvoir la solidarité et à développer un sentiment fort d'appartenance à la communauté. Le but est de bâtir une société harmonieuse et inclusive où les différences sont respectées et valorisées.

Enjeux en présence

Diminution de l'implication et de la participation citoyenne

Plusieurs acteurs sociaux locaux notent une baisse de l'implication citoyenne traditionnelle, que ce soit dans le bénévolat, la participation aux assemblées publiques ou l'engagement associatif. Les centres d'action bénévole de la région, par exemple, manquent de volontaires pour mener à bien leurs missions. Le recrutement est devenu difficile depuis la pandémie, ce qui oblige certains organismes à but non lucratif à réduire leur offre de services faute de personnes bénévoles disponibles.⁴⁵ Ce recul de la participation citoyenne a des effets concrets. Socialement, le tissu communautaire s'affaiblit : une diminution du nombre de personnes bénévoles signifie moins d'activités locales (festivals, événements sportifs, services d'entraide) ou une plus grande charge reposant sur un noyau réduit de personnes actives. Cela peut aussi vouloir dire une représentation moindre des citoyennes et citoyens dans les instances consultatives (commissions municipales, conseils d'établissement scolaire, conseil d'administration, etc.), ce qui est préjudiciable au dynamisme démocratique local.

45

La multiplication des moyens de communication

Les moyens de communication et d'information évoluent rapidement, ce qui crée un décalage entre les générations et les milieux. Dans la région, on observe que de plus en plus de services migrent vers le numérique (Internet, applications mobiles), parfois au détriment des canaux traditionnels. Cette numérisation, si elle offre commodité et rapidité à de nombreuses personnes, laisse à l'écart une partie de la population. Les membres aînés de la communauté, parfois peu familiers avec les outils informatiques ou vivant dans des zones mal desservies par l'Internet haute vitesse, risquent d'être moins bien informés ou d'éprouver des difficultés d'accès à certains services en ligne. La diversité des moyens de communication complique aussi la tâche des organisations pour joindre efficacement l'ensemble de la population. Les médias locaux traditionnels (radio régionale, journaux hebdomadaires) ont vu leur influence diminuer, tandis que les réseaux sociaux (Facebook, groupes d'entraide locale) sont devenus des vecteurs importants d'information communautaire.

⁴⁵ <https://www.lequotidien.com/2023/03/18/manque-criant-de-benevoles-dans-la-region-a86bb48c81976bf27ccd109d78ce14af/#:~:text=Les%20centres%20d%E2%80%99action%20b%C3%A9n%C3%A9vole%20de,lucratif%20%C3%A0%20r%C3%A9duire%20leurs%20offres>

Municipalisation des enjeux et saturation de la capacité d'agir

On assiste à une municipalisation croissante des enjeux sociaux, c'est-à-dire que les municipalités et MRC se retrouvent à intervenir sur des problématiques autrefois prises en charge par d'autres paliers (provincial ou communautaire). Par exemple, face à la pauvreté et aux inégalités sur leur territoire, la MRC et les municipalités collaborent désormais avec la santé publique pour agir sur les déterminants sociaux de la santé, bien qu'elles n'y aient pas d'obligation formelle.⁴⁶ De même, en matière de logement, plusieurs villes élaborent des plans locaux pour le logement abordable ou l'itinérance, un rôle qui dépasse leur mandat de base d'entretien des routes et de zonage.

En effet, les municipalités disposent de ressources limitées (budget principalement financé par la taxe foncière, effectifs restreints) et doivent prioriser. En ajoutant de nouvelles responsabilités sociales sans transfert adéquat de fonds ou d'effectifs, leur capacité opérationnelle atteint rapidement ses limites. On parle de saturation lorsque, par exemple, une petite ville doit à la fois gérer un parc industriel et mettre sur pied des initiatives d'intégration des personnes immigrantes ou de soutien alimentaire. Elle risque de ne pouvoir mener tous ces fronts de manière efficace. Les impacts économiques peuvent inclure une hausse de la pression fiscale locale si la Ville finance des mesures sociales, ou un endettement accru. Certains enjeux dépassent également l'échelle municipale (par exemple, la santé mentale et l'emploi) et ne peuvent être pleinement résolus sans l'intervention du gouvernement du Québec, plaçant ainsi les élues et élus locaux dans une position délicate.

46

Diminution du financement des OSBL

Les organismes sans but lucratif (OSBL) de la région subissent une pression financière grandissante, leurs sources de financement ne suivant pas toujours l'augmentation des besoins. Dans les dernières années, on n'observe pas nécessairement une baisse absolue des financements, mais plutôt une stagnation ou une insuffisance relative par rapport à l'inflation et à la demande. Par exemple, la campagne Centraide Saguenay–Lac-Saint-Jean de 2023 a récolté un montant record de 3,4 M\$ en dons (+11 % par rapport à l'année précédente) pour soutenir 91 organismes locaux. Malgré cette performance, Centraide admet que les besoins sont encore plus élevés, en raison notamment de la hausse du coût de la vie et de la pauvreté grandissante.⁴⁷ De même, des programmes gouvernementaux ponctuels (par exemple, les aides d'urgence liées à la COVID 19) ont pris fin, laissant certains OSBL avec des subventions moindres en 2022-2023 qu'en 2020-2021, alors que le nombre de bénéficiaires, lui, a augmenté.

⁴⁶ [Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est \(2023\). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.](#)

⁴⁷ <https://www.nouvelleshebdo.com/actualites/609101/un-montant-record-de-34-m-en-dons-amasses-pour-centraide#:~:text=Un%20montant%20record%20de%203%2C4,de%20plus%20que%20l%27ann%C3%A9e>

Cette situation engendre des conséquences concrètes : plusieurs OSBL doivent faire plus avec moins, en réduisant leurs activités, en gelant l'embauche ou en sollicitant davantage de personnes bénévoles (alors même qu'il y en a moins, voir point 16). Parfois, des services communautaires sont interrompus faute de financement suffisant pour les opérer en continu. Socialement, cela signifie une perte de soutien pour certaines clientèles en situation de vulnérabilité — par exemple, moins d'ateliers pour les jeunes vivant des difficultés, ou des délais plus longs pour obtenir de l'aide en santé mentale communautaire —.

Intégration et rétention des personnes nouvellement arrivées sur le territoire

Stimulée par les besoins de main-d'œuvre, l'arrivée de nouveaux individus (immigration internationale ou depuis d'autres régions) s'accélère au Saguenay–Lac-Saint-Jean. En 2022, 134 nouveaux foyers de personnes immigrantes se sont établis dans la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, regroupant 164 adultes et 50 enfants, en plus de 63 étudiantes et étudiants internationaux recrutés principalement par le Collège et le centre de formation professionnelle. Les projections prévoient 200 nouvelles arrivées en 2023 et 250 en 2024 sur cette MRC⁴⁸ Les personnes immigrantes installées en 2021 dans la région du Lac-Saint-Jean provenaient de 25 pays différents, reflétant une diversité croissante. L'enjeu n'est donc plus tant d'attirer ces nouveaux résidents et résidentes, l'intérêt pour la région est bien présent que de réussir leur intégration et leur rétention à long terme.

Devant une intensification de l'immigration internationale, les défis d'intégration sont importants. Socialement, divers obstacles compliquent l'établissement durable : le choc culturel lié à l'adaptation à un milieu plus homogène et rural, le sentiment d'isolement dû à l'éloignement de la famille restée au pays, les difficultés à faire reconnaître ses diplômes ou expériences professionnelles. S'ajoutent des enjeux concrets comme la rareté de logements abordables et l'accessibilité limitée du transport en commun pour se déplacer vers le travail, ainsi que des cas relativement fréquents de discrimination et d'exclusion sociale rapportés par certains nouveaux arrivants.⁴⁹

Ces facteurs font que la rétention n'est pas optimale : nombre de personnes nouvelles arrivantes quittent la région après quelques années ne s'y sentant pas pleinement intégrés. C'est une perte pour la communauté, qui a investi dans leur accueil. En réponse à ce problème, des initiatives se multiplient (jumelage, francisation, aide à l'installation, mise sur pied de comités d'accueil par les municipalités), mais les défis restent nombreux.

⁴⁸ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.

⁴⁹ Ibid

Ouverture à la différence

Historiquement, le Saguenay–Lac-Saint-Jean est une région relativement homogène sur les plans ethnique et culturel (population majoritairement francophone d'origine québécoise de tradition judéo-chrétienne). Cette homogénéité a pu engendrer, chez une partie de la population, un manque d'ouverture à la différence, par méconnaissance ou par absence de contacts avec d'autres cultures. Les nouveaux résidents, issus de l'étranger ou d'autres origines arrivent avec leur culture, ce qui peut susciter certaines réticences ou incompréhensions de la part des locaux non habitués à la diversité.

La discrimination et l'exclusion sociale figurent d'ailleurs parmi les obstacles identifiés à l'intégration de nouvelles personnes arrivantes dans la région.⁵⁰ Au-delà des différences culturelles introduites par des personnes immigrantes ou issues des Premières Nations, le manque d'ouverture peut aussi viser d'autres différences : l'orientation sexuelle (des personnes 2ELGBTQI+ peuvent se sentir isolées en milieu rural), la différence physique ou cognitive (intégration des personnes handicapées) ou toute minorité sortant de la norme locale. Les impacts sociaux négatifs d'une telle fermeture sont importants. Pour les personnes visées, cela crée un sentiment d'insécurité ou de non-appartenance qui peut les pousser à quitter la région. Pour la collectivité, c'est un frein à l'enrichissement culturel et à l'innovation que la diversité apporte généralement.

Objectifs

48

1. Renforcement du dialogue et de la collaboration intersectorielle
Cet objectif vise à promouvoir la coopération entre l'ensemble des parties prenantes du territoire afin d'élaborer des solutions intégrées aux problématiques sociales, économiques et environnementales, en favorisant une approche holistique du développement.
2. Amélioration de la communication et de la visibilité des services
Cet objectif cherche à assurer que l'ensemble de la population soit informé des services disponibles et puisse y accéder facilement, en renforçant les stratégies de communication et en rendant les informations plus accessibles et transparentes.
3. Favoriser l'inclusion de la reconnaissance des Premières Nations
Cet objectif vise à reconnaître et valoriser les cultures, les droits et les contributions des Premières Nations, en intégrant leurs perspectives dans les politiques et les programmes ainsi qu'en promouvant une société inclusive et respectueuse de la diversité autochtone.

⁵⁰ Portrait synthèse du territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est (2023). Municipalité régionale de comté de Lac-Saint-Jean-Est. 66 pages.

Champs d'intervention et pistes d'action

- Mobilisation de la communauté : encourager les réseaux locaux à collaborer et à entreprendre des actions collectives.
- Participation citoyenne : promouvoir l'engagement des citoyens dans la vie locale et les projets communautaires.
- Communication : développer des moyens efficaces pour transmettre l'information et lutter contre la désinformation, tout en rejoignant toutes les populations, y compris les plus isolées.
- Concertation intersectorielle des acteurs : renforcer les partenariats entre les institutions, les organismes et les entreprises.
- Politiques et initiatives existantes : s'appuyer sur et optimiser les nombreux mécanismes et tables de concertation déjà en place pour éviter les doublons.



6. Plan d'action 2025-2030

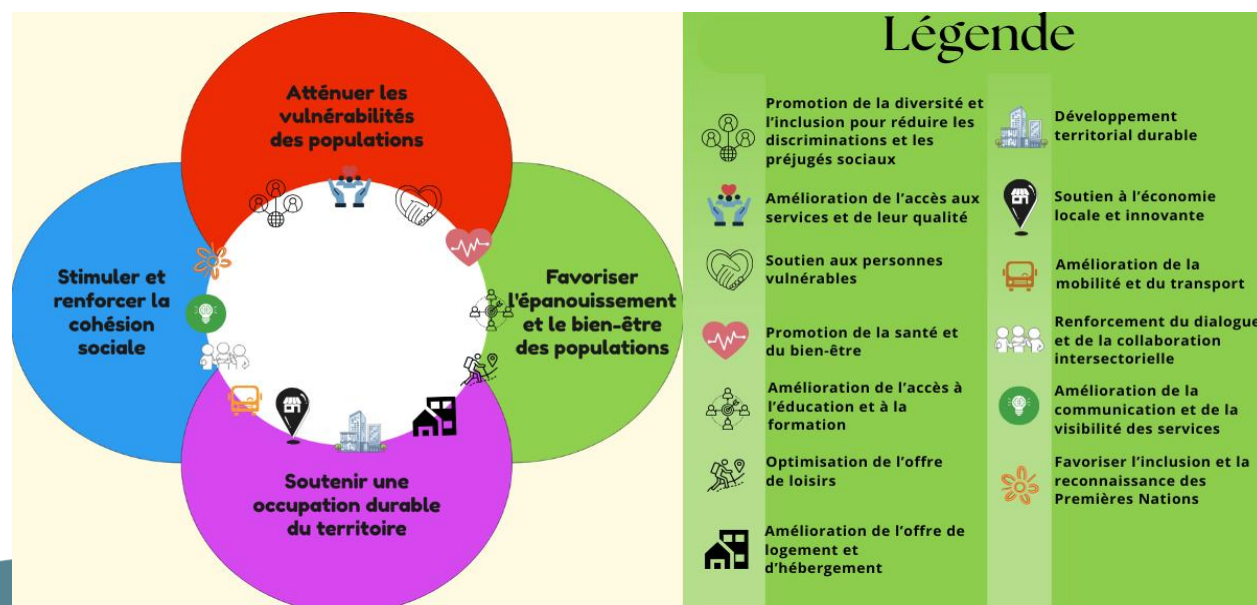
Dans le cadre de cette politique, la MRC a élaboré un plan d'action quinquennal 2025-2030, disponible en annexe et qui servira de guide pour concrétiser la vision d'une communauté inclusive, dynamique et résiliente.

Ce plan d'action, fruit d'une vaste consultation et d'une collaboration étroite avec les acteurs sociaux locaux, traduit les aspirations et les besoins de la communauté en initiatives concrètes. Il s'articule autour de quatre orientations stratégiques, déclinées en 13 objectifs spécifiques définis précédemment et comporte 24 actions ciblées, formant ainsi une feuille de route claire et ambitieuse pour les cinq prochaines années.

Les quatre orientations stratégiques définissent les domaines d'intervention prioritaires pour la MRC, reflétant les enjeux sociaux les plus pressants identifiés par la communauté. Chaque orientation comprend des objectifs mesurables et réalisables, permettant de suivre les progrès de manière tangible. Les 24 actions proposées sont des initiatives concrètes, soigneusement sélectionnées pour leur potentiel à générer un impact significatif et durable sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens.

Cette planification permet de concentrer les ressources et les efforts là où ils seront les plus efficaces, tout en conservant la flexibilité nécessaire pour s'adapter aux défis émergents. La mise en œuvre de ce plan d'action repose sur l'engagement collectif de tous les acteurs de la communauté, des institutions aux citoyennes et citoyens, en passant par les organismes communautaires et le secteur privé.

Un comité de suivi sera mis en place pour évaluer régulièrement les progrès réalisés et recommander des ajustements si nécessaire, assurant ainsi que la politique de développement social reste dynamique et pertinente face aux réalités changeantes du territoire.



7. Mise en œuvre

7.1 Rôles et responsabilités

Dans le cadre de cette démarche ambitieuse visant à formaliser sa première politique de développement social, la MRC a entrepris une réflexion approfondie sur les mécanismes permettant d'en assurer la vitalité et la pérennité, veillant ainsi à ce que la mise en œuvre de son plan d'action ne demeure pas une simple déclaration d'intention.

De son côté, la Table des partenaires en promotion-prévention de Lac-Saint-Jean-Est, issue de la Loi sur la santé publique, amorçait en 2022 une révision de ses modalités de fonctionnement (à la suite de la pandémie de COVID-19) afin de renforcer ses leviers d'action en matière de promotion de la santé et du bien-être.

L'approche territoriale portée par la politique de développement social introduisait une perspective stratégique pertinente pour aborder des problématiques complexes nécessitant des réponses tout aussi élaborées. Dans ce contexte, la refonte de la gouvernance de la Table PP s'est imposée comme un levier optimal pour incarner et déployer la politique de développement social de Lac-Saint-Jean-Est. Cette restructuration a conduit à l'établissement d'une codirection entre la MRC Lac-Saint-Jean-Est et le CIUSSS, reflétant ainsi une volonté de collaboration intersectorielle renforcée.

51

La nouvelle structure de gouvernance se distingue désormais par une séparation claire entre les instances opérationnelles (comité aviseur) et stratégiques (comité exécutif), le tout supervisé par un comité de coordination. Cette organisation vise à favoriser une mobilisation efficace des acteurs et des instances autour des axes et objectifs établis par la politique de développement social. Ce modèle de gouvernance partagée permet de conjuguer l'expertise territoriale de la MRC avec les compétences en santé et services sociaux du CIUSSS, offrant ainsi une approche plus intégrée et cohérente pour répondre aux enjeux complexes du développement social dans la région.

Cette approche permettra d'assurer une cohérence avec les autres mandats de la Table notamment :

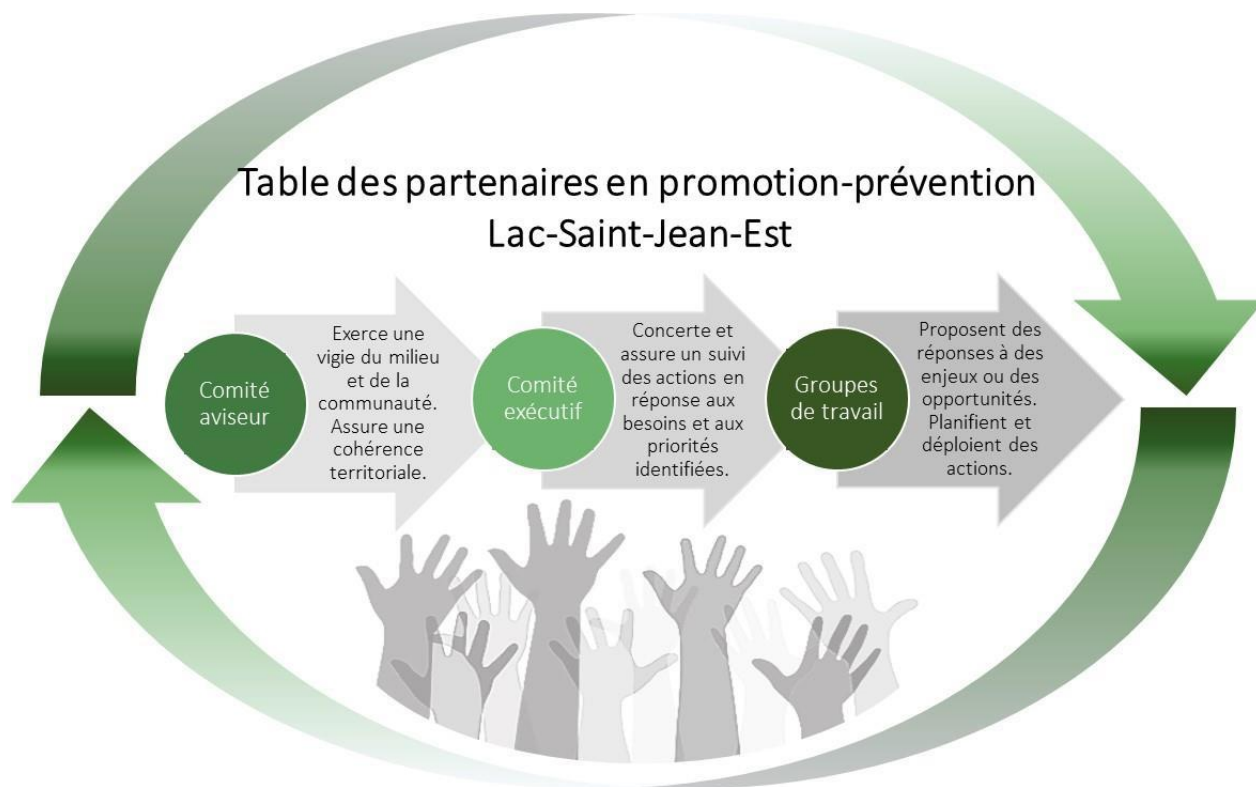
- Collaborer à la mise en œuvre du Plan d'action régional en santé publique (PAR-SP) ;
- Exercer une vigie des enjeux intersectoriels locaux et des opportunités en matière de promotion de la santé, du bien-être et de la qualité de vie et les prioriser ;
- Stimuler la participation citoyenne sur les enjeux identifiés (consulter, concerter, impliquer) ;
- Alimenter la réflexion stratégique sur la qualité de vie et la santé de notre population (problèmes émergents locaux) et promouvoir l'engagement des ministères et des organismes pour favoriser la santé et le bien-être et prévenir les problèmes évitables ;

- Être aviseur du conseil de la MRC ou de toutes instances nommées par celui-ci, en regard du maintien et de l'amélioration de la qualité de vie et de la santé de la population ;
- Alimenter le processus des appels à projets dans le cadre du Fonds santé durable et bien-être des communautés pour proposer des projets concertés qui permettent de faire avancer les priorités identifiées.

7.2 Mécanismes de suivi

La Table des partenaires en promotion-prévention de Lac-Saint-Jean-Est

La Table des partenaires est une instance intersectorielle décisionnelle non incorporée. Sa structure reflète son mandat et ses objectifs, tout en assurant une certaine communication avec les autres instances de concertation locales qui traitent de sujets relatifs aux déterminants de la santé.



Le comité aviseur

Sa composition

La composition du comité peut varier en fonction des besoins et du contexte, l'objectif demeurant de mettre à profit les regards croisés des partenaires pour couvrir les multiples facettes de l'état de santé et du bien-être de la population et assurer une bonne lecture du terrain.

- Une personne membre du comité exécutif de la Table des partenaires
- Une personne organisatrice communautaire de la direction de santé publique
- Une personne agente de développement de la MRC LSJE
- Une personne conseillère pédagogique du CSS
- Une personne représentant la CDC LSJE
- Une personne représentant la sûreté du Québec
- Une personne représentante des municipalités
- Une personne représentant le bureau du député de circonscription provincial
- Une personne représentant le bureau du député de circonscription fédéral
- Une personne représentant la Table de lutte à la pauvreté et pour l'inclusion sociale
- Une personne représentant la Table de concertation jeunesse LSJE
- Une personne représentant la Table aînés LSJE
- Une personne représentant la Table en sécurité alimentaire LSJE
- Une personne représentant la Table violence et agression sexuelle LSJE
- Une personne représentant le Comité SHV LSJE
- Une personne représentant la Table en santé mentale

Son rôle

- ✓ Exercer une vigie des enjeux intersectoriels locaux qui sont discutés dans les tables sectorielles locales et en informer la Table des partenaires.
- ✓ Assurer le lien entre les instances de concertation et favoriser l'arrimage de leurs plans d'action.
- ✓ Favoriser la circulation de l'information entre les instances de concertations locales et la Table des partenaires.

Son fonctionnement

Le comité est animé par un organisateur communautaire et un agent de développement de la MRC. Il se réunit à une fréquence à déterminer, mais conséquente à celle des rencontres du comité exécutif et de la table.

Les animateurs participent aux rencontres du comité exécutif. Ils assistent également aux rencontres de la table avec, au besoin, un membre du comité aviseur. Un point statutaire du comité est à l'ordre du jour de chacune des rencontres de la table.

Le comité exécutif

Ses membres

L'action intersectorielle résulte d'un processus au cours duquel des acteurs issus de plusieurs secteurs d'intervention (économique, éducation, aménagement du territoire, etc.) s'unissent pour agir sur une situation complexe qu'ils ne peuvent maîtriser seuls. Les membres du comité exécutif sont donc ciblés à titre de personnes clés dans leur organisation dans un domaine d'activité lié aux déterminants environnementaux de la santé.

Ainsi, en plus des animateurs (2) de la table et des représentants du comité aviseur (3), le comité exécutif est composé d'environ 20 membres :

Environnement politique

- Un(e) maire(sse)
- Un(e) membre élu(e) par appel

Environnement économique

- La direction de Développement économique Alma Lac-Saint-Jean
- La direction de la Société d'aide au développement de la collectivité (SADC) LSJE
- Un(e) membre élu(e) par appel

Environnement bâti

- Un(e) directeur(trice) général(e) d'une municipalité de LSJE
- Direction de l'Office d'habitation le Jeannois

54

Environnement naturel

- Un(e) membre élu(e) par appel

Environnement social/communautaire

- Direction de la CDCLSJ
- Direction des services éducatifs du CSSLSJ
- Coordination à l'organisation scolaire, aux cheminements et aux services psychosociaux du Collège d'Alma
- Coordination aux initiatives communautaires et sociales de Ville d'Alma
- Un membre du milieu élu par appel

Environnement culturel

- Direction adjointe du Centre Mamik — secteur Alma
- Direction de Porte ouverte sur le lac
- Un membre élu par appel

Services de proximité

- Direction locale de Service Canada
- Direction locale de Services Québec
- Un membre du milieu élu par appel

Son rôle et les responsabilités de ses membres

- ✓ Identifier des enjeux émergents, des besoins dans la communauté ou des opportunités en promotion-prévention.
- ✓ Participer à la réflexion collective visant une meilleure compréhension des enjeux et opportunités.
- ✓ Participer à la priorisation d'enjeux et d'opportunités avec les autres membres.
- ✓ Suggérer des pistes ou stratégies d'actions.
- ✓ Participer à l'organisation et assister à des activités d'animation de la communauté autour de priorités ciblées.
- ✓ Participer à l'un ou l'autre des comités de la table ou encore être le représentant de la table au sein d'un comité ou d'un chantier de la table.
- ✓ Favoriser le maillage entre les partenaires afin de mieux se connaître et assurer une meilleure cohésion collective.
- ✓ Être une vigie dans leur secteur respectif afin de bien alimenter la table.
- ✓ Porter la vision de la table dans son organisation, dans son milieu.

55

Son fonctionnement

Les membres du comité exécutif se réunissent minimalement cinq fois par année. Des rencontres spéciales, en fonction des besoins, peuvent également s'ajouter, notamment avec l'ensemble des membres de la table.

Les rencontres sont animées par le chef de services en santé publique et la directrice vitalité des milieux et projets spéciaux de la MRC LSJE. L'ordre du jour est défini par le comité de coordination, en collaboration avec l'ensemble des membres de la table.

Le comité de coordination

Sa composition

- Chef de service en santé publique
- Direction vitalité des milieux et projets spéciaux de la MRC LSJE
- Direction de la Corporation de développement communautaire (CDC) LSJE
- Coordination des services éducatifs du Centre des services scolaire Lac-Saint-Jean
- Un membre du comité aviseur et/ou l'organisateur communautaire qui en planifie les activités et l'anime

Son rôle

- ✓ Préparer les rencontres de la Table des partenaires (choisir les sujets à aborder et élaborer l'ordre du jour)
- ✓ Précédant les rencontres du comité exécutif, sonder les membres afin qu'ils aient l'opportunité de soumettre des sujets à aborder dans l'ordre du jour
- ✓ Assurer que la voix du comité aviseur soit entendue et considérée
- ✓ Adresser des questionnements ou enjeux entre les rencontres de la Table des partenaires
- ✓ Collaborer à l'élaboration des perspectives de travail futur de la Table des partenaires
- ✓ Faire des représentations ou présentations pour la Table des partenaires au besoin

Son fonctionnement

Le comité exécutif se rencontre quelques semaines avant les rencontres régulières de la table. Il est donc prévu autant de rencontres du comité exécutif que de rencontres de la table, soit minimalement cinq par année.

Les chantiers/groupes de travail

Les chantiers sont le bras agissant de la table. Ils sont constitués par cette dernière en fonction des priorités ciblées.

Les chantiers sont composés de membres qui, sur une base volontaire, sont intéressés par le sujet et peuvent avoir un apport significatif dans le cadre de leur rôle ou de celui de leur organisation. Des membres des organisations qu'ils représentent peuvent aussi contribuer. Le groupe de travail est sous le leadership d'un membre de la table qui y participe. Il a notamment le rôle de faire état de l'avancement des travaux en grande Table des partenaires.



8. Conclusion

La MRC de Lac-Saint-Jean-Est se trouve à un carrefour de son histoire, où le développement durable, la transition socio-écologique, l'adaptation aux changements climatiques et la résilience des populations convergent pour façonner notre avenir collectif.

Face aux défis environnementaux et sociaux qui se profilent, notre communauté a l'opportunité unique de redéfinir son approche du développement social, en plaçant au cœur de ses préoccupations la durabilité et l'équité. Cette vision novatrice s'appuie sur la conviction que chaque citoyenne, chaque citoyen, chaque organisation et chaque institution ont un rôle essentiel à jouer dans la construction d'une société plus résiliente, capable de s'adapter aux changements tout en préservant son tissu social et son environnement naturel.

C'est avec un optimisme pragmatique que nous abordons cette transformation. Nous reconnaissons les défis qui nous attendent, mais nous sommes également conscients de la force inhérente à notre communauté, de sa capacité d'innovation et de sa solidarité. En mobilisant les acteurs locaux, en valorisant les initiatives citoyennes et en favorisant la collaboration entre tous les secteurs de la société, nous pouvons créer un modèle de développement social qui non seulement répond aux besoins actuels de la population, mais qui anticipe également les enjeux futurs. Cette approche, ancrée dans la réalité de notre territoire et attentive aux populations les plus vulnérables, vise à bâtir une MRC où la résilience, l'adaptation et la durabilité ne sont pas de simples concepts, mais des pratiques vivantes qui guident chacune de nos actions vers un avenir prometteur et équitable pour tous.

9. Annexes

Plan d'action 2025-2030

Orientation 1 Atténuer les vulnérabilités des populations	
Objectifs	Pistes d'action actuelles
1,1 Amélioration de l'accès et de la qualité des services	Faciliter l'implantation et le déploiement de services communautaires en milieu rural en offrant des ressources logistiques et communicationnelles.
1,2 Promotion de la diversité et de l'inclusion pour réduire les discriminations et les préjugés sociaux.	Soutenir les initiatives qui s'inscrivent dans le plan d'action d'accueil, d'inclusion et d'établissement durable des personnes immigrantes de la MRC afin de favoriser le développement de structures d'accueil dans les municipalités et d'outiller les organisations dans leur processus d'adaptation aux réalités interculturelles.
	Soutenir le développement et le déploiement des projets de promotion sur la mixité sociale pour amoindrir les stéréotypes, la discrimination et les préjugés sociaux.
	Faciliter le développement d'un programme de sensibilisation et d'outillage destiné aux organismes, visant à ancrer les principes de sécurisation culturelle des Premières Nations et des Inuits (PNI) dans leurs pratiques d'intervention sociale.
1,3 Soutien aux personnes vulnérables.	Initier et appuyer des actions intersectorielles visant à définir une vision commune de la vulnérabilité pour ainsi mieux répondre aux besoins des personnes vulnérables et à renforcer les actions concertées pour leur inclusion et leur bien-être.
	Renforcer l'accès équitable à une alimentation saine et durable pour toutes les citoyennes et tous les citoyens en s'appuyant sur les constats du projet signature « Système alimentaire territorial ».

Orientation 2 Favoriser le bien-être des populations	
Objectifs	Pistes d'action actuelles
2,1 Amélioration de l'accès à l'éducation et à la formation.	Appuyer un programme de formation intégré pour augmenter les compétences en lecture et écriture chez les adultes à l'échelle territoriale.
	Soutenir la mise en place d'un programme de formation sur le numérique couvrant les aspects essentiels de l'utilisation des technologies modernes.
2,2 Promotion de la santé et du bien-être.	Élaborer et déployer une « Charte territoriale du bien-être et de la santé mentale positive » pour mobiliser et valoriser la diversité de toutes les populations de la MRC autour d'une vision commune et d'engagements concrets.
	Poursuivre l'enrichissement et l'adaptation d'une boîte à outils visant à promouvoir le bien-être numérique, en outillant les parents pour favoriser le développement de citoyennes et citoyens numériques responsables, conscients de l'impact du numérique sur leur bien-être physique et psychologique.
2,3 Optimisation de l'offre de loisirs.	Déployer un programme d'accès inclusif et équitable aux loisirs pour les clientèles vulnérables.
	Coordonner et supporter le milieu municipal dans une démarche d'analyse et d'évaluation de la mutualisation de l'offre de loisirs.

Orientation 3 Soutenir une occupation durable du territoire	
Objectifs	Pistes d'action actuelles
3,1 Amélioration de l'offre de logements et d'hébergements.	Soutenir les initiatives innovantes de mixité sociale dans les résidences pour personnes âgées en ouvrant stratégiquement les places vacantes à une clientèle diversifiée (étudiants, jeunes professionnels, familles), tout en préservant la mission première d'hébergement des personnes âgées.
	Outiller les acteurs du territoire sur les solutions d'habitations alternatives et abordables.
3,2 Soutien à l'économie locale et innovante.	Soutenir le développement de modèles d'affaires différents (économie participative, sociale, circulaire, etc.).
	Soutenir et développer la présence des services de proximité en milieu rural en maximisant et en créant des conditions favorables à leur prestation.
3,3 Amélioration de la mobilité et du transport.	Renforcer l'accès équitable à un système de transport collectif durable pour toutes les citoyennes et tous les citoyens en s'appuyant sur les constats du projet signature.
3,4 Développement territorial durable.	Développer une expertise territoriale partagée sur les enjeux de transition socio-écologique juste et d'adaptation aux changements climatiques pour favoriser l'accompagnement des milieux.

Orientation 4 Stimuler et renforcer la cohésion sociale	
Objectifs	Pistes d'action actuelles
4,1 Renforcement du dialogue et de la collaboration intersectorielle.	Collaborer avec divers partenaires pour concevoir et mettre en œuvre des expériences d'apprentissage innovantes en lien avec la culture et la citoyenneté.
	Mettre sur pied des mécanismes de suivi permettant de développer et d'assurer la transmission d'un tableau de bord avec des indicateurs territoriaux des vulnérabilités en lien avec la politique de développement social.
4,2 Amélioration de la communication et de la visibilité des services.	Organiser une tournée annuelle des municipalités pour promouvoir et faire connaître l'offre de services des organismes communautaires sur le territoire, en mettant l'accent sur l'accessibilité pour la clientèle vulnérable.
	Développer des mécanismes afin de rejoindre les populations et encourager la participation citoyenne.
4,3 Favoriser l'inclusion et la reconnaissance des Premières Nation.	Mettre en œuvre une stratégie collaborative d'affirmation et reconnaissance des Premières Nations et Inuits (PNI), en partenariat avec le Centre Mamik pour valoriser la culture, les langues et les savoirs ancestraux.

Liste des partenaires impliqués

- Stéphane Bérubé, agent de développement (secteur sud), MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Tiphaine Biat, agente au jumelage interculturel, Portes ouvertes sur le Lac
- Jérôme Carette, directeur des services éducatifs — secteur adultes, CSS Lac-Saint-Jean
- Nathalie Clavette, directrice adjointe de proximité, RLS Lac-Saint-Jean-Est
- Mario Desbiens, maire, Municipalité Ste-Monique
- Caroline Dubé, directrice à la vitalité du milieu et des projets spéciaux, MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Jérôme Gagnon, coordonnateur des services éducatifs — secteur jeunes, CSS Lac-Saint-Jean
- Mélissa Gagnon, coordonnatrice de projets en développement, Municipalité de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
- Mylène Girard, directrice générale, Services Québec
- Manon Girard, directrice générale, Accès Conditions Vie Lac-Saint-Jean-Est
- Sabrina Harvey, directrice adjointe, Municipalité de St-Gédéon
- Monique Huot, directrice générale, Carrefour Jeunesse emploi
- Guy Larouche, directeur de santé publique, CODERR
- Steeve Larouche, agent de développement, MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Julie Maltais, responsable au développement social, CDC Lac-Saint-Jean-Est
- Karyne Ménard, directrice générale, Maison des Familles La Cigogne
- Roxane Michaud, agente de développement en immigration, MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Mario Ouellet, organisateur communautaire, CIUSSS du Saguenay–Lac-Saint-Jean
- Patricia Ouellet, coordonnatrice, AQDR Alma
- Élise Pelletier, coordonnatrice, Portes ouvertes sur le Lac
- Lise Savard, directrice adjointe, Centre Mamik Lac-Saint-Jean-Est
- Andréa Simard, directrice générale, Renfort
- Ginette Sirois, mairesse, Municipalité de Desbiens
- Patrice St-Pierre, directeur général, FADOQ
- Samuel Surprenant, agent de développement, Municipalité de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix
- Annie-Claude Tremblay, coordonnatrice, Moisson d'Alma
- Fabien Tremblay, chef de service en santé publique, Direction de la santé publique
- Pierre-Yves Tremblay, directeur général, Municipalité de St-Nazaire
- Sonia Tremblay, directrice générale, CDC Lac-Saint-Jean-Est
- Audrée Villeneuve, conseillère, Ville d'Alma

Lexique

Accès équitable

L'accès équitable fait référence à la possibilité pour tous les individus et groupes d'une société d'avoir un accès juste et égal aux ressources, services et opportunités, indépendamment de leurs caractéristiques sociales, économiques ou démographiques. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Approche systémique

L'approche systémique considère les phénomènes comme des systèmes complexes, où les éléments sont interdépendants et interagissent entre eux, plutôt que de les analyser de manière isolée. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Autonomie

L'autonomie désigne la capacité d'un individu à prendre ses propres décisions et à agir de manière indépendante, en fonction de ses valeurs et de ses objectifs personnels. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Cohésion sociale

La cohésion sociale se définit comme la capacité d'une société à assurer le bien-être de tous ses membres, en réduisant les disparités et en évitant la marginalisation. Elle implique des liens sociaux forts, un sentiment d'appartenance et la participation active des citoyennes et citoyens à la vie collective. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2595>

Communauté

Une communauté est un groupe de personnes partageant des caractéristiques, des intérêts, des valeurs ou des objectifs communs, et qui interagissent dans un espace géographique ou social défini. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Concertation

La concertation est un processus de dialogue et de collaboration entre différents acteurs ou parties prenantes visant à trouver des solutions communes à des problèmes ou à élaborer des projets collectifs. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2595>

Déterminants sociaux de la santé

Les déterminants sociaux de la santé sont les conditions dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, vivent, travaillent et vieillissent, qui influencent leur état de santé. Ils comprennent des facteurs tels que le revenu, l'éducation, l'environnement social et physique, et l'accès aux services de santé. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Développement durable

Au Québec, le développement durable s'entend donc d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. <https://www.environnement.gouv.qc.ca/developpement/definition.htm>

Équité

L'équité est le principe selon lequel chaque personne doit avoir des chances égales d'atteindre son plein potentiel de santé et de bien-être, indépendamment de ses conditions sociales ou économiques. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Inclusion

L'inclusion est le processus visant à assurer la participation pleine et entière de tous les membres d'une société, en valorisant la diversité et en éliminant les barrières à l'intégration sociale, économique et culturelle. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Inégalités sociales de santé

Les inégalités sociales de santé sont des différences systématiques, évitables et injustes dans l'état de santé et l'accès aux soins entre différents groupes sociaux, résultant de facteurs sociaux, économiques et environnementaux. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/rapportiss_versionintegrale.pdf

Itinérance

L'itinérance désigne la situation des personnes qui n'ont pas de logement stable, sûr et permanent, ou qui risquent de le perdre à court terme. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/rapportiss_versionintegrale.pdf

Littératie

La littératie est la capacité d'une personne à comprendre, évaluer et utiliser l'information écrite dans la vie quotidienne, y compris dans le contexte de la santé et des services sociaux. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Mixité sociale

La mixité sociale fait référence à la coexistence dans un même espace de groupes sociaux aux caractéristiques diverses, favorisant ainsi la diversité et l'interaction entre différentes catégories sociales. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2595>

Qualité de vie

La qualité de vie englobe le bien-être physique, mental et social d'un individu, ainsi que sa perception de sa position dans la vie, dans le contexte de sa culture et de ses valeurs. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Réussite éducative

La réussite éducative va au-delà de la simple réussite scolaire et inclut le développement global de l'individu, y compris ses compétences sociales, émotionnelles et professionnelles. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/rapportiss_versionintegrale.pdf

Santé

La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Santé mentale

La santé mentale est un état de bien-être dans lequel une personne peut se réaliser, surmonter les tensions normales de la vie, accomplir un travail productif et contribuer à la vie de sa communauté. <https://nccdh.ca/fr/learn/glossary/>

Sécurisation culturelle

La sécurisation culturelle désigne des soins qui sont prodigués dans le respect de l'identité culturelle du patient, qui visent l'équité et qui sont exempts de relations de pouvoir nocives entretenues par le système de santé dominant. En partant de la prémisse selon laquelle la société et la culture sont des phénomènes dynamiques, c'est-à-dire qu'ils évoluent dans le temps, la sécurisation culturelle fluctue également selon les contextes changeants de l'histoire. Elle est à la fois un processus et un résultat. Ce concept a trouvé écho auprès des communautés autochtones du Canada. La sécurisation culturelle pourrait trouver écho auprès d'autres communautés, mais le concept à sa base même est en lien avec le rapport de domination et de colonialisme subi dans le passé par le peuple autochtone. Il ne s'applique donc pas aux autres communautés ethniques. <https://www.oiiq.org/securisation-culturelle-en-sante-un-concept-emergent>

Services de première ligne

Les services de première ligne sont les soins de santé et services sociaux de base, accessibles directement à la population et constituant le premier point de contact avec le système de santé. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/rapportiss_versionintegrale.pdf

Tissu social

Le tissu social représente l'ensemble des liens et des relations qui unissent les membres d'une communauté, contribuant à sa cohésion et à son fonctionnement harmonieux. <https://www.inspq.qc.ca/publications/2595>

Vulnérabilité

La vulnérabilité désigne la susceptibilité accrue d'un individu ou d'un groupe à subir des préjudices ou à être affecté négativement par des facteurs externes, en raison de conditions sociales, économiques ou environnementales défavorables. https://www.ciusss-capitalenationale.gouv.qc.ca/sites/d8/files/docs/SantePublique/rapportiss_versionintegrale.pdf

